Correctional Service Canada | Service correctionnel Canada

Annual Report 1998-1999

The Citizens' Advisory Committees

Canada

101-01492/

Table of Contents

Mission 2
Chairperson's Remarks 3
A Word from the Director General 5
Role of the Citizens' Advisory Committees 7
History 8
The CAC Organizational Structure 10
Citizens' Advisory Committees' National Objectives 11
Report from the National Executive 12
Regional Reports
- The Prairie Region 14
- The Ontario Region 18
- The Quebec Region 22
- The Atlantic Region 25
- The Pacific Region 29

Report by the CAC Chairpersons Attached to Women's Institutions 34
Citizens' Advisory Committees' National Resolutions 36
Memories of the 1999 National Annual Citizens' Advisory Committees' Conference 40

Editing Committee

Rowena Pinto, Communications and Consultation Sector, Correctional Service of Canada (CSC)
Ron Warder, National Chairperson, Citizens' Advisory Committees (CAC)
Patricia Cocksedge, Chairperson, Pacific, CAC
Sean Taylor, Chairperson, Prairies, CAC
Frank Purvis, Chairperson, Ontario, CAC
José Gariépy, Chairperson, Quebec, CAC
Luc Doucet, Chairperson, Atlantic, CAC
Jim Davidson, National Coordinator, CSC
Debbie Lemay, Regional Coordinator, Pacific, CSC
Lyn Young, Regional Coordinator, Prairies, CSC
Marlene Montgomery, Regional Coordinator, Ontario, CSC
Francine Dufresne, Regional Coordinator, Quebec, CSC
Sylvie Brunet-Lusignan, Regional Coordinator, Quebec, CSC
Claudine Daigle, Regional Coordinator, Atlantic, CSC

For more copies, please contact:

The Correctional Service of Canada
The Public Participation and Consultation Branch
Communications and Consultation Sector
340 Laurier Avenue, West
Ottawa, Ontario
K1A 0P9

Tel: (613) 996-8140
Fax: (613) 947-7320

Citizens' Advisory Committees' Annual Report 1998-99
ISBN 0-662-65005-0
Catalogue No. JS 81-7/1999

Mission

Mission of the Citizens' Advisory Committees

Citizens' Advisory Committees, through voluntary participation in the Canadian federal correctional process, contribute to the protection of society by interacting with staff of the Correctional Service of Canada, the public and offenders, providing impartial advice and recommendations, thereby contributing to the quality of the correctional process.

Mission of the Correctional Service of Canada

The Correctional Service of Canada, as part of the criminal justice system and respecting the rule of law, contributes to the protection of society by actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure and humane control.

Chairperson's Remarks

This has been a very productive year for Citizens' Advisory Committees (CACs) nationally.

The year started with our first National Planning meeting, which was held in Victoria, British Columbia. It was at this meeting that the CAC National Objectives were first introduced officially to the CAC organization and CAC members from across Canada developed implementation strategies for each of the objectives. Following the meeting, delegates returned to their regional and local committees to explain these plans and develop initiatives in support of the national direction. The progress each region has made in implementing each of the National Objectives is reflected in their reports.

In addition, this year local committees have developed local objectives in conjunction with the wardens or directors of the facilities at which they serve. This process has brought a focus to CACs and has provided a method by which to assess our effectiveness, as well as review all that we have accomplished during the year.

CACs continued to develop their roles as impartial observers; liaisons with the community; and advisors to the Correctional Service of Canada (CSC). As I travel from region to region across our country, I continue to be impressed by the contributions CAC members make and the dedication they demonstrate. Independent, public participation in the Correctional Service of Canada is alive and well through the involvement of Citizens' Advisory Committees.

At the National Executive level, we have experienced a few changes over the past year. Audrey Howarth, the Ontario Regional Chairperson, completed her term on the Executive and her enthusiastic contributions will be missed. Audrey contributed a great deal to the development of CACs at both the national and regional levels, and was well known across Canada. Luc Doucet, the Atlantic Regional Chairperson, left the National Executive to pursue his career and his absence will certainly be felt. Luc also made important contributions at all levels of the CAC system, and was a leader in developing community liaison initiatives. We were saddened this year by the passing of Walter Brown, a former National Executive member from New Brunswick. Walter was truly a leader among the CACs across Canada and worked on many projects for the benefit of all members. After completing his term on the National Executive, Walter moved into a new role as our "elder" or consultant. His advice was sought throughout the Correctional Service of Canada and CAC organization. He always had time to share and we will miss his presence greatly.

The work of CACs is appreciated by local communities, the Correctional Service of Canada specifically, and by the federal government. Both the Minister and the Commissioner have been very clear about the value they place on CACs and have emphasized their ongoing support. When José Gariépy (NEC Vice-Chairperson) and I appeared before the Parliamentary Sub-Committee on the *Corrections and Conditional Release Act* review, we were heartened by the

Chairperson's Remarks

many positive remarks made by the members of Parliament (MPs). In their travels across Canada, the members of this committee saw great evidence of the important contributions CACs make, and the MPs expressed a desire to support our mandate.

The work of the National Executive is supported by Jim Davidson, Director General, Public Participation and Consultation Branch, Communications and Consultation Sector and his staff: Rowena Pinto, Joanne Roy, Joanne Gallant and Troy Demers. Their dedication and support of the National CAC program is very much appreciated. The National Executive would also like to recognize the work of Kristi Redmond, Consultation Officer, who was promoted to a new position this year. Her work with the CAC organization over the last few years has made an important, lasting contribution and we wish her well in her new challenges.

In the upcoming year, CACs will continue to develop and refine their roles, and work towards more consistent practices from region to region. Our effectiveness will rely to a large degree on consistent and sufficient support from CSC at the local, regional and national levels. The combination of this support and the dedication of CAC members across Canada will ensure that there will be continued, effective citizen engagement in the Correctional Service of Canada in the years to come.

Ron Warder
National Chairperson, Citizens' Advisory Committees

A Word from the Director General

I would like to begin by saying thank you to each volunteer who has given so much of their time and energy to help the rrectional Service of Canada (CSC) and in so ing, help our fellow citizens. Citizens' Advisory mmittee (CAC) members are very important to . The volunteer work that they do is often very fficult, always time-consuming and all too rely recognized.

I reflect on the past year, I cannot help but see a th into the future in which everything that we do oves us so much closer to the achievement of our als. The promises that were embodied in the sion of the Citizens' Advisory Committees ogram during its developmental years are slowly coming realities. The Service had hoped that ACs would be the important link in promoting effective partnership between the Correctional rvice of Canada and the communities, which we rve. CSC had envisioned that each one of our SC institutions and district parole offices would ork with a representative group of citizens from e surrounding community. These citizens would rovide impartial advice to our managers, dependent observation during times of crises d act as one of our principle liaisons with the mmunities they represent. Now, looking back, e have accomplished many of these goals.

Over the past year, our Branch and the CAC National Executive have worked hard to provide the support needed by both CACs and CSC managers to improve the way in which the three CAC roles are carried out. The CAC mandate has contributed to the fact that the Correctional Service of Canada is viewed as being one of the best in the world. CAC members are also working to improve the confidence that Canadian citizens have in the Correctional Service of Canada by informing their communities of the ways in which CSC contributes to crime prevention and safer communities.

The CAC program has become widely praised due to the commitment of CAC members and CSC staff members, who have supported the work of committees throughout Canada.

Team from National Headquarters, CSC
Left to right: Elizabeth Rothwell, Joanne Roy, Joanne Gallant, Jim Davidson, Troy Demers and Rowena Pinto

A Word from the Director General

The Privy Council Office recognized the program as a Public Service Best Practice in January 2000. The program will have received international recognition by the time this report is printed by the International Association for Public Participation, which has membership of 23 countries around the world. During their annual conference in Washington D.C. in early May 2000, the award of "Organization of the Year" will be given to the Correctional Service of Canada for its commitment to public participation and its development of the Citizens' Advisory Committees program.

Needless to say, I am proud of the Citizens' Advisory Committees program and of each individual CAC member. I am also happy to be able to say that each of CSC's parole districts and institutions currently works with a Citizens' Advisory Committee. I am indeed pleased of all that we have been able to accomplish together.

Jim Davidson, Director General, Public Participation and Consultation Branch, Communications and Consultation Sector

Role of the Citizens' Advisory Committees

Much of the fear in the minds of the public comes from not knowing what is going on behind the high wall. That wall keeps offenders confined, but it also discourages citizen participation in the institution and inmate involvement in outside community activities.

MacGuigan Report, 1977, p. 124

With a keen interest in contributing positively to the correctional process, Citizens' Advisory Committees (CACs) provide a vehicle for the community to represent and express itself in the core work of the Correctional Service of Canada (CSC).

The Correctional Service of Canada deems the role played by local community-based advisory committees critical in managing itself with openness and integrity. Correctional facilities and programs are part of the community and cannot exist in a vacuum.

Within the context of their Mission, and as volunteers representing a cross-section of the community, Citizens' Advisory Committees have three main roles:

Advisors - CACs give CSC advice on the operation of correctional facilities and their impacts on communities. CAC members fulfil this role by regularly visiting correctional establishments, sitting in on programs, and meeting with managers, staff and offenders.

Impartial Observers - CACs act as impartial observers of the day-to-day operations of CSC. They help CSC evaluate and monitor the provision of adequate care, supervision and programs for offenders, in accordance with stated values, legislation, and approved regulations and procedures such as CSC's Mission and the *Corrections and Conditional Release Act*.

CACs also act as impartial community observers during institutional crises. An objective report by a CAC member can help balance public reactions and add perspective to a volatile situation. CACs are able to let the community know what is being done to correct a situation and give assurance that community safety remains the paramount consideration in all of CSC's decisions. At the same time, committees can provide insight into problems related to the crisis.

Liaison - As a link between communities and CSC, CACs educate the public about CSC, address concerns and build support for the correctional process. They also give CSC management a community perspective on institutional and policy decisions.

History

Since their inception in 1965, Citizens' Advisory Committees (CACs) have reflected the interest of citizens in contributing to the quality of the federal correctional services and programs.

Citizens started to be involved in the correctional process in the early 1960s, when some federal institutions established citizen committees to deal with specific problems. At the same time, under Commissioner Allan McLeod (1960-1970), a Commissioner's Directive (CD) called for more citizen involvement in the form of CACs. The first institutions to establish committees were Beaver Creek Correctional Camp in Ontario, Saskatchewan Penitentiary and Matsqui Institution in British Columbia.

CACs began to function as a national organization with the release of the *Report to Parliament by the Sub-Committee on the Penitentiary System in Canada* (the MacGuigan Report) in 1977. The report, which came on the heels of several serious prison disturbances, stated the need for community representatives who could monitor and evaluate correctional policies and procedures.

Recommendation #49 sought the establishment of CACs in all penal institutions, noting that correctional agencies traditionally operated in isolation and that the public had never been well informed about corrections or the criminal justice system. The report outlined ways in which CACs could be of value to the correctional system:

Citizen Advisory Committees, if properly structured, can provide a real service to the Canadian Penitentiary Service (now the Correctional Service of Canada) in terms of informing the public about the realities of prison life and informing the Service itself as to its shortcomings. [...] Briefly, the Citizen Advisory Committee is to assist the director of each institution in planning programs inside and outside the penitentiary. The Committee is to consult with senior staff and Inmate Committees to help the director with respect to the extent and the nature of the activities needed.

MacGuigan Report, 1977, p. 124, 126

The first national CAC conference was held in Ottawa in 1978. The first National Executive was formed in 1979 in response to the need for a national plan that would have a strong impact at all levels of the Correctional Service of Canada (CSC). At the third national conference in 1980, representatives from the five CSC regions set up a national organization and constitution containing the first statement of principles and clear objectives for CACs.

Since the introduction of the Mission of the Correctional Service of Canada in 1989, CACs and CSC have been strengthening their partnership. This affiliation was further enhanced through the *Corrections and Conditional Release Act* (1992), which refers to the "...involvement of members of the public in matters relating to the operation of the Correctional Service." CSC now requires that

History

there be a CAC attached to every institution and significant parole operation in Canada.

In August 1998, CACs were identified as an international "Best Practice" when the program was honoured with the American Correctional Association's (ACA) Chapter Award in the Public Information Category for Best Practices and Excellence in Corrections. The Chapter Award is the highest level of the ACA Awards categories.

In January 2000, the Privy Council Office recognized Citizens' Advisory Committees as a Canadian Public Service Best Practice.

In May 2000, the International Association for Public Participation awarded the Correctional Service of Canada the "Organization of the Year" Award in the area of public participation due, in a great part, to its Citizens' Advisory Committees program.

Over the years, Citizens' Advisory Committees have contributed significantly to the quality of the correctional system as well as enabling the Correctional Service of Canada to operate in an open and effective manner. Currently, there are approximately 500 citizens who are now active in its ranks, with more than 65 CACs across Canada. CSC has established a requirement that there be a CAC attached to every institution and district parole office in Canada.

The role and importance of CACs in the Canadian correctional system continues to grow and expand. With the support of citizens and the Service, CACs will continue to make a valuable contribution into the millennium.

The CAC Organizational Structure

Local Committees

Local committees and their contribution to the facilities they serve, remain the fundamental element of an effective, voluntary network of citizens.

The local committees are typically composed of no fewer than five members appointed by the region's Deputy Commissioner. All Correctional Service of Canada (CSC) institutions and significant parole operations are required to establish a Citizens' Advisory Committee (CAC). Wardens and parole directors are responsible for the existence and effectiveness of CACs.

Local committees meet approximately once a month. Committees are strongly advised to hold these meetings in the facility they represent to help members become familiar with the institution or parole office and to raise their visibility among staff and offenders.

Regional Committees

The Chairperson (or elected designate) from each local CAC sits on the Executive Committee for the five CSC administrative regions: Pacific, Prairie, Ontario, Quebec and Atlantic.

The Regional Chairperson, with the Regional CSC-CAC Coordinator from CSC Regional Headquarters, is responsible for the administration of each regional CAC. The Regional Executive Committees advise the CSC Regional Deputy Commissioners and their staff concerning the development and implementation of CSC policies and programs at the regional level.

The National Executive Committee

The National Executive Committee is responsible for the national coordination of all CACs across Canada. The National Executive presents to the CSC Commissioner recommendations on CSC policies and programs that have been made by local and regional CACs.

The Chairperson of each Regional Executive automatically becomes a member of the National Executive Committee. The National Executive elects a Chairperson every two years and meets three times per year. A great deal of work is done between meetings through monthly conference calls and electronic mail.

Citizens' Advisory Committees' National Objectives

In the fall of 1998, the Citizens' Advisory Committees (CACs) established six national objectives focussed on enhancing the effectiveness of individual committees by providing national direction. In November 1998, the CACs met in Victoria, British Columbia to develop implementation plans around the national objectives. This year's annual report reflects the progress that each region has made in relation to each of the six areas.

The National Executive Committee believes the following objectives should be priorities for all Citizens' Advisory Committees, to be carried out in conjunction with Regional Citizens' Advisory Committees/Executives:

1. Ensure that all Citizens' Advisory Committees effectively carry out their Mission and roles by assuring that each Citizens' Advisory Committee reviews the parameters and responsibilities surrounding the CAC mandate and by ensuring that the revised CAC Orientation Manual and promotion pamphlets are readily available and accessible to all members.

2. Ensure that all local CACs meet the standards set for active membership by encouraging the Correctional Service of Canada, in consultation with local CACs, to develop and implement an effective recruitment plan for new CAC members.

3. Ensure that all Citizens' Advisory Committees support their roles and objectives by implementing an ongoing orientation and training plan with a particular emphasis on human rights issues as they affect inmates, staff and the public.

4. Ensure that Citizens' Advisory Committees increase their visibility and accessibility in local communities, through the use of public forums and engagements, ensuring that CAC members are viewed as informed, reliable and impartial observers of the Correctional Service of Canada.

5. Ensure that all CACs establish clearly defined local roles and objectives and work in collaboration with wardens and district directors to establish mutual expectations and required levels of administrative support.

6. Ensure that all local CACs increase their awareness of and involvement in activities that contribute to the Correctional Service of Canada's reintegration efforts.

Report from the National Executive

The CAC National Executive has the primary responsibility of facilitating the implementation of the CAC National Objectives in each of the five regions: Pacific, Prairies, Ontario, Quebec and the Atlantic. In addition to this important role, the National Executive Committee has been busy on a number of fronts and has been engaged in a number of initiatives. Last year, the National Executive Committee members took on areas of responsibility (i.e., Federally Sentenced Women's Issues, Aboriginal Issues, Inmate Health Issues and Policy and Procedure Development) in addition to their duties as Regional Chairs.

The following is a list of the current National Executive and their special duties:

Ron Warder
National Chairperson

José Gariépy
Quebec Region
Vice-Chairperson

Sean Taylor
Prairie Region
Aboriginal Issues

Frank Purvis
Ontario Region
Policy and Procedure Development

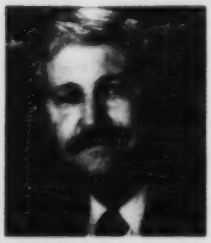

Luc Doucet
(until December 1999)
Atlantic Region
Inmate Health Issues

Patricia Cocksedge
Pacific Region
Women Offenders

Report from the National Executive

This year, one of the accomplishments achieved in relation to these portfolios was that a national committee was established comprised of all the CAC Chairs attached to federally sentenced women's institutions (FSW). This committee meets regularly during the year via conference call and once face to face at the National Conference. The committee provides a forum for FSW Chairs to share "best practices" and discuss areas of concern. This committee performs an invaluable advisory function for the National Executive. In the coming year, the National Executive Committee will be focusing on developing a similar network around Aboriginal issues.

Other National Executive accomplishments of the past year included:

Presentation of the CAC submission to the Parliamentary Sub-committee reviewing the *Corrections and Conditional Release Act*

Publication and dissemination of our first CAC National Annual Report to the Commissioner

Review and preparation of CAC membership application procedures

Preparation and implementation of plans for the National Annual Conference and Business Meeting in Moncton, New Brunswick in November of 1999

Implementation of a CAC Regional Support Surveys

Standardization of local and regional annual reports

Development of a CAC Orientation and Training Manual

Revision of our CAC Mission Booklet and Pamphlet

Revision of the Commissioner's Directive 023 (Citizens' Advisory Committees), which is still ongoing

Assistance with regional community forums across Canada

Ongoing liaison with the Minister and the Commissioner of Corrections

An important focus in the year ahead will be further development of our role as impartial observers, as well as a thorough review and distribution of our CAC Resource Manual. We will also be preparing for our 16th National Conference, which will take place in Montreal, Quebec in November 2000.

Regional Reports

The Prairie Region

"To take direction is to follow; to set that direction is to lead; to lead is to set out the objective; to reach that objective is to ***succeed.***"

-Sean Taylor

Regional CAC Chairperson

"CAC members are valuable partners whose efforts promote a positive relationship between the community and the Correctional Service of Canada. As volunteers, CAC members dedicate personal time and energy to achieve goals and objectives that benefit CSC, the community and the offender. The dedication of each CAC member contributes to the quality of the correctional process in Canada."

-Lyn Young

Regional CSC/CAC Coordinator

Prairie Regional Executive

Sean Taylor, Regional Chair

Tom Huffman, Regional Vice-Chair

Marge Nainaar, Chair, Saskatchewan Penitentiary/Riverbend Institution/Prince Albert Parole Office

Elizabeth Mills, Chair, Bowden Institution

Martin Hattersley, Chair, Edmonton Institution/ Edmonton District Parole Office

Darlene Rempel, Chair, Manitoba/NW Ontario District Parole Office

Brian Gushaty, Chair, Drumheller Institution

Joe Koopmans, Chair, Edmonton Institution for Women

Mary Stephenson, Chair, Grand Cache Institution

Grant Spiro, Chair, Calgary District Parole Office

Ron Pennycuick, Rockwood Institution

Jim Warner, A/Chair, Regina Parole Office/ Oskana Community Correctional Centre

Roy Louis, Chair, Pê Sâkâstêw Centre

Bev Dubois, Chair, Regional Psychiatric Centre

Karen Bonesky, Chair, Okimaw Ohci Healing Lodge

As one of the largest geographical regions within the Correctional Service of Canada, the Prairie Region Citizens' Advisory Committee represents Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Northwestern Ontario and the Northwest Territories. In total 13 institutions, four district offices, and 13 parole offices are represented by the Prairie Region CAC. There are approximately 100 members active in the region. This year has been another busy and productive year for CACs in the Prairie Region.

The Prairie Region

National Objective #1

The focus of this region's activities centred around reviewing each local committee's activities in relation to the goals and objectives set out by the CAC National Executive Committee as well as the Mission and mandate of the Citizens' Advisory Committees. This exercise, in essence, made each committee reflect on what they had done, what they were currently doing, and on what they wanted to achieve in the future.

National Objective #2

A number of CAC committees have acquired new members through various channels, the most successful being "word of mouth." One committee posted a recruitment advertisement in the newspaper and achieved much success by using this method.

National Objective #3

The Regional Executive Committee received crisis management training in November of 1999 from a CSC staff member. Further, in an effort to increase CAC members' knowledge base as well as improve the committees' relationship with CSC staff, local committees have been regularly inviting CSC staff to their meetings to deliver brief presentations on their respective roles and responsibilities. Visitors to the meetings have included correctional officers and union representatives.

National Objective #4

One objective for the upcoming year will be to put together a public education package in partnership with CSC management at each institution and parole office. This package will be modelled after the Regional Psychiatric Centre's successful public education package, which CAC continues to use on public tours and at noon hour service club presentations. The presentation is a joint CAC/CSC effort and is presented in a fashion that clearly defines each group's role within the correctional process. It has also proven to be an effective recruiting tool for new committee members.

The CACs of the Prairie Region, in collaboration with the CSC, were involved in the organization of a variety of community forums and justice conferences. In March, the Winnipeg and Manitoba/NW Ontario District Parole CAC held a forum, which received an enthusiastic response from those who participated. From this experience it was learned that in the future the media should be more effectively utilized to generate more public interest and to promote the underlying principles of offender reintegration. Offender reintegration as it contributes to public safety is seen as particularly relevant, due to the prevailing public attitude towards keeping offenders "locked up." The committee also assists in the production of a quarterly information paper called *The Citizen Observer,* which focuses on the citizen observer training program and CAC activities.

The Prairie Region

The CACs of Edmonton Institution and Edmonton District Parole Office held a community forum in September entitled, "Community Services Available to help the Reintegration of Discharged Offenders." Guest speakers included alcohol and drug addiction workers, counsellors from the Family Centre, and staff members from various other organizations involved in providing assistance and support to released offenders. A questionnaire that was circulated to those in attendance indicated that the forum was very well received. The committee gained valuable feedback from the questionnaire, which will be used in planning future community forums.

In October, Stony Mountain Institution held a community forum entitled, "What Would You Like To Know About Stony Mountain Institution, Rockwood Institution, and Manitoba NW/ Ontario District Parole Office?" Invitations were sent to local politicians, high school students, and members from the Stony Mountain community. There was a good response, however, due to the politically sensitive nature of this forum, an alternative approach may be required to enable the participation of local politicians.

The CAC of the Regional Psychiatric Centre (RPC) was very active this past year. Committee members were busy with their annual open houses, hosting the community of Silverspring in September, and the local media in October. In addition, a number of presentations to local groups were made, including to police recruits and to a number of community organizations. The CAC also had the opportunity to participate in the Canadian Institute for the Administration of Justice (CIAJ) conference that was held in Saskatoon in September. An information booth was set up at the conference and CAC literature was distributed to justices, judges, lawyers, and media representatives from across the country. The joint CSC/CAC education package was given to the CIAJ group that toured RPC, and both were well received.

Best Practices

The Prairie Region has hosted three community forums in the past year as well as a number of open houses. These initiatives have contributed to strengthening the CAC presence in the community.

The majority of CAC committees in the Prairie Region have identified local objectives and developed strategic plans in conjunction with CSC management. These practices have ensured a focus for the committees' activities, promoted relations between CAC members and CSC staff and reflected the committees' commitment towards fulfilling the CAC Mission and mandate.

Other regional activities included participation of CAC members on outside review boards dealing with inmate grievances, attending inmate and staff functions at the institutions, and the organization of town hall meetings. The latter was planned in response to issues surrounding offender escapes from recently established minimum security institutions.

Numerous committees have taken the opportunity to hold joint meetings with nearby CACs to share experiences and approaches to educating the public (as well as committee members) about the

correctional process. Media days and open houses whereby the public is invited in to view and participate in events are particularly successful.

National Objective #5

The challenge put forth to each CAC within the region was to develop goals and objectives appropriate to its respective institution or parole office, bearing in mind the national goals and objectives set out for all CACs.

The Prairie Regional Executive Committee adopted a common approach to this exercise. Each CAC within the region reviewed its activities vis-a-vis the CAC National Objectives and CAC Mission statement. In doing so, areas for improvement were identified, and goals and objectives for the upcoming year were established. The result of this exercise was that each CAC developed a strategic plan. Questions that were addressed in the plan related to what the CAC represents to offenders, staff and the community, what the members' roles are within their particular facility, and where the accountability for the implementation of local objectives lies. Although commonalties existed in all of the plans, for the most part, these plans were as unique as the facilities to which they were attached.

These plans represent the results of the region's focus over the past year, enabling individual institutions and parole offices to establish their own identities within the context of the CAC Mission, mandate and National Objectives for the upcoming years. These local plans take our national identity one step further in identifying to the public and prospective members not only what the CAC is nationally but what committees are doing to fulfill their roles at the local level.

National Objective #6

The high number of First Nations people who are in custody continues to be of great concern in the Prairie Region. It is obvious from the involvement of Elders in the Prairie Region's correctional plans and service delivery that CSC has recognized a need to be culturally sensitive in order to be successful in the rehabilitation process. This can be seen through the role of Elders as advisors and members of the rehabilitation team at each institution. Additionally, the establishment of two minimum security facilities (one for men and the other for women) was designed to specifically address First Nations culture in the process of healing. Sweat lodges and designated sacred grounds as part of the institution as well as in the community have become part of the norm throughout the Prairie Region. The use of Section 81 and 84 of the *Correctional and Conditional Release Act* (CCRA) agreements is becoming more frequent towards enabling the reintegration of offenders back into their communities. The lack of proximity of these communities to the institutions continues to pose a stumbling block to this process but CSC is continuing its efforts to alleviate the problems of distance and travel.

Regional Objectives for 1999/2000

- The primary focus for the CACs in the Prairie Region in the coming year will be to finalize the formatting of goals and objectives for each CAC.
- The second will be to initiate the production of a joint CAC / CSC public education presentation for each institution and parole office.
- Thirdly, to further develop and strengthen ties to the community with CSC through the use of public education community forums and presentations.
- And as a final goal, to make a commitment to continue to increase our knowledge of the correctional process through increased contact with CSC staff and offenders in order that we can speak about the process in such a manner that will contribute to CSC's reintegration efforts.

Regional Reports

The Ontario Region

"As I step down as Regional Chairperson I would like to thank the Regional Executive for their unfailing help and dedication and extend a welcome to Frank Purvis, the new Regional Chairperson. I know that he will have the support of the new Regional Executive, many of whom have served with me for the past two years."
-Audrey Howarth
Former Regional CAC Chairperson

"The Ontario Region gratefully acknowledges the time and energy each CAC member has taken from their personal lives to participate in their committees. Their dedication and commitment are very much appreciated."
-Marlene Montgomery
Regional CSC/CAC Coordinator

Ontario Regional Executive

Frank Purvis, Chair (as of October 1999)
Kim Dunn, Vice-Chair
Sharon Mitchell, Represents maximum security
Don Andrychuk, Represents medium security
Gloria French, Represents minimum security
Andrina Iliffe, Represents Keele CCC Toronto
Joan Gentles, Represents Muskoka Parole

The Citizens' Advisory Committees of Ontario have many active members operating as a viable part of the national CAC organization. There are 18 committees and 116 members in this region and new applications continue to be received. The committees are becoming increasingly action-oriented, showing wide variety in their goals and objectives. However, there are still philosophical differences as to what exactly we should be doing in relation to CACs' three roles, i.e. advisors, observer, liaisons – something that, as Regional Chairperson, I grappled with constantly.

The Ontario Region

National Objective #1

The Ontario Region has attempted to ensure that all local committees have CAC Resource Manuals available to them and will continue to ensure the distribution and use of the CAC manual and related pamphlets. This will be the focus of a special initiative in the Ontario Region that will look at developing a clearer understanding of the roles of CAC volunteers. The National Executive Committee will also be reviewing the CAC Resource Manual in the new year to ensure that it will continue to provide a solid base for orientation and training for new CAC volunteers.

National Objective #2

We initiated the development of a CAC application form and the Ontario Region was the leader in promoting its use. Also, new appointees now have the option of having their names and photographs published in the local newspaper in an effort to promote the CAC organization.

National Objective #3

We had hoped to have a CAC orientation and training manual and program established by now – unfortunately this has not happened, as the orientation manual, discussed at the CAC planning meeting in Victoria in 1998, is not yet available. The Regional Executive considers orientation and training to be of paramount importance and will continue to press for a speedy resolution to this ongoing issue.

National Objective #4

Local committees have shown enthusiasm in becoming more involved at the public level. Several events have been held to inform the public and engage the community in reintegration efforts and restorative justice. The Regional Executive held two community forums on reintegration, attended by over 100 participants. As a result of these forums, interest has been stimulated within the community in forming "Circles of Support" for recently released offenders. The participants voiced their desire to see further community dialogue surrounding offender reintegration, with an emphasis on employment, education issues and the community support requirements for the families of offenders.

Committee name plaques were produced to raise the visibility of CACs in the facilities they represent. These plaques are to be displayed at the front entrances of institutions and parole offices so that the staff and visitors to the facility will be made aware that a Citizens' Advisory Committee is attached to the facility.

National Objective #5

Regional objectives were developed for 1998/99 and the Regional Executive has fulfilled most of them. The Regional Executive established the need to hold an annual meeting for CAC members attached to parole offices. The first meeting was held last year and took place at Grand Valley Institution for Federally Sentenced Women in

The Ontario Region

Kitchener. This year's meeting was held at the Keele Community Correctional Centre in Toronto, with the express purpose of acquainting the participants with a halfway house facility.

An initiative was undertaken to hold the annual spring Chairpersons' meeting in conjunction with the CSC's Regional Management Committee. On this occasion, CAC members were able to hear presentations and to meet with the managers during lunch. This was considered highly successful as it gave CAC members the opportunity to meet with CSC's Ontario Regional Management Team.

Both parole and institutional committees have toured institutions and have been welcomed at each other's meetings. All committees have been encouraged to hold meetings, keep minutes, prepare annual reports and to establish, at the minimum, two to three goals and objectives for the coming year. Most of the committees have succeeded in this respect.

Best Practices

Some committees have placed mailboxes in their institutions that are accessible only to their members and the offenders, providing a quick and effective way for offenders to contact them.

In an effort to recruit new members, one institutional committee will ask one member at a time to bring a guest to one of their monthly meetings.

The Ontario Region is pleased to welcome two new committees – one at the Ottawa Parole Office and the other at Hamilton Parole Office. These committees have shown enthusiasm and commitment in defining a role for themselves in such a short time. The Ottawa group has already developed a five-year strategic plan and they hope to reduce recidivism by promoting public acceptance of offenders as individuals separate from their offences. Our parole members need to be task-oriented, as they do not have as clear cut of a focus as institutional CACs.

National Objective #6

Committees are involved in work projects for offenders and mentoring families of newly incarcerated offenders. London CAC parole members also act as an advisory committee for the London office community parole project, in which 100 volunteer parole officers are involved. This committee is proactive in public education and believes that the effectiveness of the correctional system depends on the extent to which it has public support. In considering some of these activities, it is obvious that, in order to stimulate and keep the interest of members, parole CACs need to be creative.

Our institutional committees, of which there are 11, also operate in a variety of ways, including accompanying offenders to public speaking events and promoting non-profit community work projects for selected offenders. Another local committee plans to expand volunteer work groups to work with high-risk offenders. One or two institutions have organized skills training for offenders in chair caning, first aid and computer programs.

Regional Objectives for 1999/2000

- Develop an orientation and training manual.
- Educate members on human rights issues as part of the CAC observer role.
- Plan and facilitate community events and speaking engagements.
- Encourage and promote public tours of facilities.
- Promote job descriptions for CAC members.
- The continued use of the application form as part of the effort to attract new members and continued support of the two-year appointment and renewal process.
- Volunteer at the Correctional Service of Canada Museum in Kingston to welcome visitors and at the same time share information about CACs.
- Establish a viable system for recruiting new members.

Finally, as there seems to be some inconsistency in the security clearances of new members, the new CAC application form should be amended to ensure appropriate processing by CSC's Security Branch. This should be a national goal. Perhaps it is also time to include a code of ethics and a confidentiality clause when revisions are made to the Resource Manual.

I have enjoyed my two years as Regional Chairperson – I have found the position to be both stimulating and rewarding. As a member of the National Executive, the number of reports and activities undertaken has, at times, challenged me.

It is my hope that Citizens' Advisory Committees will continue to preserve their integrity as a volunteer body in a compassionate and professional way and that equal consideration to the needs of offenders, staff and management and public accountability will remain an integral part of the organization.

Regional Reports

The Quebec Region

"We wish to acknowledge the invaluable contribution that all these volunteers make to the success of all our endeavours."

-José Gariépy

Regional CAC Chairperson

"We would like to highlight the commitment and availability of volunteer members of Citizens' Advisory Committees in the Quebec Region. They are valuable partners thanks to their significant contribution to the objectives of the Correctional Service of Canada."

-Sylvie Brunet-Lusignan, Francine Dufresne

Regional CSC/CAC Coordinators

Quebec Regional Executive

José Gariépy, Chair
Maurice Lavallée, Vice-Chair
Pierre Dupuis, Secretary
Mae Lafrance, Director
Roger Dessureault, Director

Quebec has 12 Citizens' Advisory Committees. Two of them serve as liaisons between minimum security institutions and parole offices. More than 70 members are active in these committees.

The Quebec Region

National Objective #1

Each CAC participated in regional meetings this year, at which policy directions and objectives were discussed and adopted in accordance with the CACs mandate.

National Objective #2

Recruitment of new members remains a priority for all of the Citizens' Advisory Committees in Quebec. The methods used include, among others: informative articles about CACs in regional weeklies, classified ads in which the need for volunteers for the CACs is mentioned and meetings with social clubs.

In addition, we feel that it is essential to ensure that our members' motivation is sustained by ensuring that they feel effective and useful. Every committee is autonomous and participates regularly in every institution. In our region, the diversity in the activities of each local CAC is our strength.

National Objective #3

The Regional Reception Centre's CAC organized a one-day training session on legal issues. This session was open to all CAC members of the Quebec Region and was tailored to focus on, among other things, the legal implications of volunteers inside the institutions.

National Objective #4

At Montée St-François Institution, the CAC, with the help of other Citizens' Advisory Committees in the area, has commenced working on the development of a community forum on restorative justice. The forum will be held as part of a larger regional forum in which community participation will be encouraged.

At Sainte-Anne-des-Plaines Institution (SAPI), press releases informing the public about the Correctional Service of Canada and CACs are regularly printed in regional weekly newspapers. Members of that CAC also participated in an "open house" organized by the East-West Parole District, where the committee staffed an information kiosk centred on facts about their local CAC.

The CAC of SAPI organized a benefit supper in the institution, to which they invited a social club from the area. The meal was prepared and served by inmates.

Best Practices

Quebec CAC members have published regular articles in local community newspapers to increase their visibility in the community and recruit new members.

The Quebec CAC had a training session for members on the legal issues surrounding corrections, specifically on being a volunteer in a correctional environment.

The Quebec Region

Over the next year, the Quebec Region will organize a series of forums, which will call upon the participation of all CACs. These forums' objectives will be to increase the CACs' visibility, to inform and increase the public's awareness of problems related to incarceration and reintegration, and to promote the recruitment of new members. Projected topics are restorative justice, health and reintegration.

National Objective #5

Each of the committees has submitted its objectives to the directors of the institutions or parole offices at which it serves. We have had excellent collaboration between the committees and management. Last year, the Quebec Region produced a survey which asked wardens and directors to record their perceptions concerning the role of CACs and their opinions as to which areas could they see CACs making more of a contribution. We wish to emphasize that the committees' objectives were fully consistent with the expectations expressed by wardens/directors.

National Objective #6

At Leclerc Institution, one of the CAC members works with the inmates on the topic of suicide prevention once a week.

At Donnacona Institution, the CAC gave its support and assistance toward the creation of a volunteers' committee in a Quebec Region halfway house.

At Joliette Institution, the CAC met with the inmates, without the presence of staff, in each of their units to talk with them about their lives in prison. A report was then submitted to management. Some committee members prepared and presented information sessions to the inmates about the history of Quebec and the Lanaudière area. A substantial amount of documentation was gathered and offered to inmates and staff.

Regional Objectives for 1999/2000

- To increase recruitment and consolidate the membership of each CAC.
- To give all the members of the local committees a chance to express their views on the way they see their role and to identify the major problems in their relations with management, staff, or offenders.
- To set up regional forums on reintegration, health and restorative justice.

Regional Reports

The Atlantic Region

"Citizens' Advisory Committee members of the Atlantic Region are a fine example of 'Citizens in Action.' They are committed and passionate individuals who are making a difference in the Canadian correctional process. I would like to express to all, my sincere thanks and encourage them to continue to be curious, inquisitive, communicative and highly motivated leaders."

-Luc Doucet

Former Regional CAC Chairperson

"The Atlantic Region of the Correctional Service of Canada recognizes the excellent contribution made by Citizens' Advisory Committee members as informed citizens of the business of correction and wishes to thank them for their many hours of volunteer work."

-Claudine Daigle

Regional CSC/CAC Coordinator

Atlantic Regional Executive

Luc Doucet, Chair (until December 1999)

Robert Hallihan, Vice-Chair

Anne Malick, Chair, Nova Institution

Susan Melanson, Chair, Springhill Institution

Siegfried Janzen, Chair, Westmorland Institution

Hema Chopra, Chair, Metro Halifax CCC/Carlton Centre Annex

Ray Coleman, A/Chair, Saint John Parole Office/New Brunswick West District Office

Susan Tobin, A/Chair, Newfoundland and Labrador District/St. John's Parole Office

The Atlantic Region has 65 CAC members serving five institutions, three community correctional centres and some parole offices. The Moncton Parole Office shares a CAC with Westmorland Institution. Business of the CACs in the Atlantic Region is guided by the CAC National Objectives.

The Atlantic Region

National Objective #1

A review was conducted by all local CACs to determine if the CAC Orientation Manual and promotion pamphlets were available, and if members were familiar with their responsibilities. Any discrepancies were corrected.

National Objective #2

In the area of recruitment, CACs are striving to become culturally representative of the Atlantic Canada community, and gains have been made in the recruitment of younger members, Aboriginals and Afro-Canadians. A continued focus on recruitment is at the top of the agenda in the region.

National Objective #3

Individual CACs have enhanced their orientation programs for new members and have offered increased opportunities to their members to participate in CSC training courses. A course plan for observer training in times of crisis has been developed and will be offered early in the new year. Also, a group of CAC members will be participating in CSC's new volunteer training program to be offered under the auspices of the CSC's Chaplaincy Division. Members from the Springhill Institution CAC participated in a media relations training session, as did some members from the Carlton Centre Annex/Halifax Parole CAC.

At the CAC Annual National Conference, the Atlantic Region offered all delegates training on "How to Hold a Successful Community Forum." The training session was attended by over 60 participants and received very positive comments.

National Objective #4

This past period (1998-99) was characterized by major inroads in enhancing public awareness of the role and presence of the CACs in the community. Many of the local CACs have specific objectives in this regard. As part of their efforts to increase their visibility in the French-speaking community of New Brunswick and in turn increase participation of this linguistic group in the correctional system, two community forums initiated by CACs were held in the Atlantic Region during the month of April. One was sponsored by the Université de Moncton on the "Social Reintegration of Sex Offenders" and the other was sponsored by the New Brunswick Community College in Campbellton, New Brunswick and centred on the "Reintegration of Offenders into the Community." A number of initiatives were undertaken to enhance the community liaison role and to raise the visibility of CACs i.e. community forums, radio talk shows, speaking engagements. These activities also had the intent of making communities more receptive to the reintegration of offenders.

There are plans to continue efforts to increase CAC visibility. One specific activity on the horizon is a plan by Dorchester Penitentiary to visit with Municipal Councils in the area surrounding the institution to brief them on the roles and activities of their Citizens' Advisory Committee.

The Annual General Meeting was held in June in conjunction with the 13th Annual Crime Prevention Meeting, an annual event for crime prevention practitioners and volunteers in Atlantic Canada. This was an opportunity for learning and networking and an important symbolic event

attesting to the place of CAC members in the global criminal justice community. The participants identified the need for the creation of three new CACs in the region. Efforts were then undertaken to establish CACs at the Truro Parole Office (NS), Charlottetown Parole Office (PEI) and the Bathurst Parole Office (NB). CSC and members of these communities have shown great interest in CACs. It is projected that these new CACs will be up and running in the next few months.

The Regional Chairperson had the opportunity to participate at the 1999 Winter Conference of the American Correctional Association where he was able to learn about correctional systems in other countries and the involvement of volunteers from the community. He also had a chance to share information on CACs' Mission, roles and responsibilities.

National Objective #5

The Regional Chairperson put much effort into facilitating communication among the various CACs and continued to promote CAC joint meetings. As a personal initiative in this regard, he attended at least one monthly meeting of each CAC. He also broke new ground for enhancing communication between CACs and CSC management by providing an overview of CAC objectives and activities at the June Regional Management Committee Meeting. At this meeting, wardens and district directors endorsed the initiative of conducting a survey on the issue of CACs with CSC managers. This survey was completed during the summer months and has provided invaluable information for the orientation of CAC business over the next period.

Best Practices

As representatives of the community who are also witnesses of the correctional system, CAC members often serve as media spokespersons in times of crises to provide the public with an impartial view of what is happening. This is very useful when there is a siting or moving of a correctional facility in a community. During the summer of 1999, when a group of volunteers tried to establish a home for inmate visitors in the community of Dorchester and met with opposition, the CAC came forward and sent a letter to the editor of a local newspaper to provide a balance to the arguments advanced by the opponents. Other media in the community followed up and provided an opportunity for CAC members to present the other side of the story.

The Carlton Centre Annex/Halifax Parole CAC focuses on initiatives that directly assist the parolees with their reintegration. They are now in the process of developing the Friends of Offenders project with the objective of pairing offenders with community members who can assist in meeting their basic needs while offering friendship.

National Objective #6

A number of special activities marked the year in Atlantic Canada for CAC members. The Atlantic Region sponsored the 15th Annual National Conference of the Citizens' Advisory Committees

The Atlantic Region

in Moncton from November 5 - 7. A total of 35 CAC members from the Atlantic Region registered for the conference.

The conference was comprised of a number of workshop sessions, speakers and panel discussions. Of special interest, a panel discussion took place on Sunday morning on the subject of "The Reintegration of Sex Offenders." The panel included a specialist in the area of "Circles of Support," an RCMP officer, a CAC member who has been active in "Circles of Support" and in the restorative justice area and the CAC Atlantic Regional Chairperson, who had organized a community forum on the subject of "The Safe Reintegration of Sex Offenders" earlier in the year. The panel addressed the challenges and realities of reintegrating a high-risk population safely back into the community. The panel was very well received by the participants and the local media covered the event.

Regional Objective for 1999/2000

In September, a strategic planning session involving two members from each CAC was held in St. John's, Newfoundland. An outside consultant was hired to provide CAC members with direction in developing strategic plans for their local committees. Major issues identified during the session were:

- There is a lack of consistency in the recruitment and orientation of members.
- There is a need to remain impartial observers of Canadian correctional system.
- There is a requirement for clarification of roles and standard operating practices throughout the region.
- A priority for all CACs was to increase involvement in activities linking CACs and the community.

These issues and priorities will form the basis of local CAC plans for months to come.

Regional Reports

The Pacific Region

"CACs in the Pacific Region are working with CSC and the community to achieve a more inclusive correctional and parole system. As one of the principles of the Pacific Region Restorative Justice Committee states: 'Relationships that promote healing, respect, compassion, accountability and security are the natural and true fulfillment of the law.'"

-Patricia Cocksedge
Regional CAC Chairperson

"Pacific Region CACs continued to become more active in the communities this past year through a variety of ways. Members were guest speakers at various schools, participated in community meetings and attended CSC official events to increase public awareness of their ever increasing role with the Correctional Service of Canada. A few forums have already been organized and plans are underway to hold others this year. The positive and enthusiastic attitudes of Pacific CAC members are indeed a valuable asset to the Service."

-Debbie Lemay
Regional CSC/CAC Coordinator

Pacific Regional Executive

Patricia Cocksedge, Chair
Ron Hardy, Vice-Chair, Institutions
John McLenahan, Vice-Chair, Parole
Fred Mills, Director-at-Large
Richard Lee, Director-at-Large

There are 13 CAC committees in the Pacific Region. This past summer a new parole CAC was initiated in Kelowna. Membership is approximately 100 in this region.

The Pacific Region

National Objective #1

Pacific Region CACs meet regularly with Correctional Service of Canada administration and staff to ensure understanding of concerns and issues in order to effectively act as advisors to CSC and liaisons to the community. A number of CACs participated in the ongoing consultation process surrounding the revision of Commissioner's Directive (CD) 023 entitled "Citizens' Advisory Committees." This CD establishes CSC's policy concerning the administration and scope of Citizens' Advisory Committees to the Correctional Service of Canada and is currently under review.

A special general meeting held in June brought together the CSC Deputy Commissioner of the Pacific Region, wardens, district directors and a large number of CAC members for a round table discussion on the issues surrounding effective CAC membership and communications. We looked at levels of commitment and expectations on the part of CSC and at the necessity of feedback from CSC initiatives. Since it is important for CAC members to always be viewed as objective and impartial, there was discussion around conflict of interest and objectivity issues that centred on which individuals should or should not be approached to join CAC due to their volunteer or work-related activities or backgrounds. Objectivity was also considered in relation to activities in which CACs involve themselves, which may diminish the perception, if not the reality, of the objective observer. There was also consideration of how to maintain or increase the motivation and interest levels of members. We discussed the need for more efficient and effective means of communication and looked at ways to improve the two-way exchange of information between CACs and CSC. This meeting was followed by a dinner and the opportunity for both CSC personnel and CAC members to meet with each other and expand on discussions begun at the meeting. There was agreement that this had been a very worthwhile initiative and that similar annual meetings should be considered.

National Objective #2

The majority of Pacific Region CACs have been proactive in working with CSC and the community to expand membership. A number of CACs have looked at their communities' demographic make-up and have invited people from under-represented groups to join the CACs. Students, seniors and Aboriginal people are three populations being targeted by many of the CACs. A major concern for CACs in this region is the inability to attract and retain Aboriginal members, a particular concern since First Nations people are over-represented in the prison system. Restorative justice initiatives have attracted some new members. Creating effective CACs that attract new membership is a common goal. Efforts in this direction include: a self-evaluation survey, participation in regional CAC meetings and in community-CSC related functions, asking for commitment from members, speaking with community groups, inviting speakers to meetings, and publicly addressing issues that arise at community forums or in the press.

National Objective #3

Human rights issues were addressed in a number of ways including: meeting with inmate committees monthly, attending parole hearings, attending managerial planning meetings, inviting a speaker from the Canadian Families and Corrections Network to make a presentation at our Annual General Meeting, meeting with union personnel, ensuring that members of victims' advocacy groups are invited to speak and/or to join CACs, and searching out information in regard to community responses to the release of dangerous sex offenders. The latter is a particular concern as the responses are too often negative reactions as opposed to reasonable, well-thought out initiatives that could serve to benefit both the offender and the community.

National Objective #4

The Pacific Region CAC held a forum in March entitled "Justice on Trial." The objectives were two-fold: to address concerns and issues involving the Correctional Service of Canada, and also to address the critical necessity of preventing criminal activity through supporting our children and families under stress, and addressing learning and behavioural problems before they reach the correctional arena. The symposium also included the role of the media. An investigative journalist from CBC radio was present for the day and a regional mini-documentary was produced and aired following the forum. The Regional Chairperson continues to address a number of issues in the local press.

Local committees have taken part in a number of activities. These include, attendance at graduation ceremonies at Native healing centres, networking with university criminology departments, coordination of and participation in open houses and

Best Practices

The involvement of the Fraser Valley Parole CAC in addressing the concerns of the community in regard to the housing of a large number of violent offenders with residency clauses at Sumas Community Correctional Centre in Abbotsford has included:

- Working with CSC to convert three of the houses on the grounds to residences for terminally ill and/or geriatric inmates and their inmate caregivers;
- participating on an advisory committee that determines which offenders are suitable for residence at Sumas Community Correctional Centre;
- writing letters to the editors in local newspapers addressing community concerns;
- speaking with the public about CSC initiatives to address safety/security issues at Sumas Community Correctional Centre.

The CAC at Matsqui Institution is in the process of creating a pilot school program "Just Another Number" designed to encourage students to avoid criminal activity. It has the support of the Abbotsford School District, CSC, Matsqui offenders, Youth Probation and the Abbotsford police and parents. A series of five-minute videos called *Finger Print Service # Could Be You* (FPS) will be shown to students in grades 7, 8 and 9. Each video will be followed by a presentation by an inmate and a discussion period with students, which will focus on the importance of making the correct choices. The FPS videos will give the children a chance to view the reality surrounding a day in the life of a prison inmate.

The Pacific Region

local community forums, participation in the development of programs for presentation to schools and community groups, participation in media releases, speeches to service clubs, extension of invitations to politicians to attend meetings, speeches to high school law classes and working with CSC, communities and non-governmental organizations towards establishing halfway houses.

National Objective #5

Most of the CACs in the Pacific Region have set goals for the coming year which reflect the roles and objectives established at the local committee level. All CACs meet with the warden/district director or designate each month as well as the staff and the offenders in the institution to better understand the issues which prevail and thus any discussion or action which needs to be a focus. Three of this region's parole CACs are fairly new and working at establishing their own unique areas of interest and expertise. The Regional Chairperson and the CSC/CAC liaison have the objective of assisting these CACs to be more comfortable and effective in their roles as advisors and community liaisons.

National Objective #6

At the Pacific Region's 1998 Annual General Meeting, two objectives were established:
1) monitoring hospice needs and responses, and;
2) the timely and safe reintegration of offenders into the community.

The CACs at Mountain Institution and Fraser Valley Parole (Sumas Community Correctional Centre) have worked with CSC to initiate a Relief Program, which successfully moved geriatric and/or terminally ill inmates and their caregivers from Mountain Institution to Sumas Community Correctional Centre. Members of Fraser Valley Parole CAC sit on a committee which determines which inmates will be accepted at Sumas Community Correctional Centre, thus helping inmates to make important moves toward the community and at the same time addressing community concerns in regard to those who are accepted at Sumas Community Correctional Centre. This initiative has reduced to a growing extent, the concerns about the large number of violent offenders with residency clauses who had been housed at Sumas Community Correctional Centre.

At one institution that houses a large population of sex offenders, the CAC has found that it has been difficult for the institution to reclassify and reintegrate inmates because of their high profile and the community's negative response to their movement to a lower security level. This reaction is partly due to fear and partly because the community does not view minimums as either a venue for punishment or a secure environment. CACs at both the local and regional levels are working to help the community understand that, with the exception of a few offenders that must be placed at Sumas Community Correctional Centre by order of the National Parole Board, offenders are moved only if the receiving institution feels that the risk is

manageable. This consideration takes into account the concerns of the victims in particular and the community in general.

Three CACs are monitoring the Work Release Program to ensure a better understanding of the program in order to enhance community awareness of its purpose and benefits.

All parole CACs have members who visit halfway houses, attend parole hearings and often speak in favour of halfway houses in their communities, as they are aware of the benefits of gradual integration.

Female offenders at Burnaby Correctional Centre for Women (BCCW) have a very high revocation rate largely due to breach of parole as opposed to new charges. The Exchange of Services Advisory Committee at BCCW is advocating for better corrections in regard to enhanced community support and, generally, more resources to support this high-need, low-risk population.

Regional Objectives for 1999/2000

At our Annual General Meeting in September 1999, four regional goals were agreed upon.

- To continue to monitor integration of offenders into the community.
- To continue to monitor hospice and extended care needs in the prison system.
- To promote positive communication between CACs and victims' organizations.
- To increase the public's awareness of community responsibility in fostering capable, connected children and of the need for economic and social justice that will lead to crime prevention.

Report by the CAC Chairpersons attached to Women's institutions

For many years, a number of Citizens' Advisory Committee (CAC) members have been concerned that federally sentenced women have lacked opportunities for good correctional practices that their male counterparts have experienced. This inequity has been due both to the "too few to count" factor that has influenced resources and placement as well as to the often unique circumstances that have brought federally sentenced women to the justice arena. With the *Creating Choices: Report of the Task Force on Federally Sentencend Women*, the building of five new regional prisons for women, the Arbour Report, the appointment of a Deputy Commissioner for Women and the new resolve to close the Prison for Women in Kingston, the Correctional Service of Canada (CSC) has, in a few years, taken large strides toward a more equitable and just correctional approach for women. An increasing number of CAC members are now involved in ensuring that this progress continues for the benefit of both the federally sentenced women and the communities to which they will return.

At the Citizens' Advisory Committees Annual General Meeting in the fall of 1997, an informal meeting was held that brought together CAC members from across the country who were involved with CACs at institutions where women were housed and who had an interest in discussing commonalties from concerns to best practices. Informal discussions continued over the next year among Chairpersons attached to women's institutions until the National CAC Planning Meeting in Victoria. At that time a workshop involving members of CACs at institutions housing female offenders resolved to request formalization of the discussion process. With the assistance of Jim Davidson, CAC National Coordinator, and the support of Nancy Stableforth, Deputy Commissioner for Women, there are now scheduled teleconference meetings involving the Chairs of CACs of women's institutions. In addition, the National Executive Committee has undertaken to ensure that workshops or information sessions focussing on female federal offenders will be a part of every national meeting. At the Annual National Conference in Moncton in November 1999, Nancy Stableforth attended the focus group on women offenders to update the CAC on new initiatives and respond to any concerns that are of national perspective.

Two primary concerns, which have been discussed over the past year, were addressed in resolutions at the Annual National Conference business meeting. These involve the housing of women at male institutions and the integration of women back into the community.

Report by the CAC Chairpersons attached to Women's institutions

In regard to the second concern, we recognize that CSC is addressing the specific needs of women returning to the community, but we also agree with the Working Committee on Human Rights that "the situation of many...women offenders released into the community remains unusually difficult and practical progress has been slow." This will be a key area of our deliberations in the next year.

There has also been a concern raised that the majority of jobs in the workplace require a basic level of computer knowledge, which is not available to many of the women in female offender institutions. We will be monitoring advances in this area.

We look forward to working with CSC and partner organizations in the coming year with the goal of furthering the successful return of women into the community.

Patricia Cocksedge

Patricia Cocksedge
National Executive Member
Responsible for Federally Sentenced Women's Issues

Citizens' Advisory Committees' National Resolutions

During the fall of 1999, Citizens' Advisory Committees (CACs) across Canada were asked to develop resolutions on issues pertaining to the administration of the Correctional Service of Canada (CSC) or CACs. These resolutions were then voted on at the regional level. The successful resolutions were then presented nationally and voted on at the CAC National Business Meeting, which took place immediately proceeding the November Moncton Conference. These will be presented to the Commissioner as recommendations via this annual report, however, they are not representative of established policy. The following are the resolutions that were determined by the CAC voting delegates to be of national importance:

1. RESOLUTION RE: *CONSULTATION ON NATIONAL/REGIONAL/LOCAL POLICIES AND PLANS*

WHEREAS the Policy Objective of Commissioner's Directive 023 (Citizens' Advisory Committees) is "to ensure citizens are consulted in the development and implementation of policies and programs relating to offenders..."; and

WHEREAS one of the roles of Citizens' Advisory Committees is to "assist and advise the Director, as required, in commenting on the development of national and regional policies and plans"; and

WHEREAS section 5.d.(2) of Commissioner's Directive 200 (Corporate Policy Framework) states that "Policy development shall be based on timely consultation with all those affected by the policy";

THEREFORE BE IT RESOLVED that a commitment be made to meaningful consultation between CSC and CAC prior to implementation, on national, regional and local policies and plans which directly impact on the local institution or parole office and on the community in which it is located. This is for the purpose of addressing potential community concerns and issues to ensure that Citizens' Advisory Committees can effectively "assist and advise the Director in implementing national, regional and local policies and plans, with particular reference to community-related policies and plans." (CD 023, section 10.b.)

2. RESOLUTION RE: *THE SPONSORSHIP OF A THEME WEEK FOR CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES ACROSS CANADA*

WHEREAS the Citizens' Advisory Committee National Executive has expressed the objective of ensuring Citizens' Advisory Committees increase their visibility and accessibility in local communities, through the use of public forums and engagements, ensuring that members are viewed as informed, reliable, and impartial observers of the Correctional Service of Canada; and

WHEREAS the Correctional Service of Canada maintains in its strategic objectives a commitment to the involvement of the community and outside

professionals in program development and delivery; and

WHEREAS Citizens' Advisory Committees maintain a goal to serve as a communication link with the community by actively interacting with the staff of the Correctional Service of Canada, the public and offenders;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Correctional Service of Canada and the Citizens' Advisory Committee National Executive sponsor an Awareness Week for CACs across Canada to gain publicity nationally for CAC and thereby provide an opportunity for committees to seek out local community groups for speaking engagements.

3. **RESOLUTION RE:** ***ENHANCED CARE OF AGING AND DISABLED OFFENDERS***

WHEREAS populations of all security levels of federal penitentiaries reflect an increase in recent years in the number of offenders reaching senior years; and

WHEREAS populations of all security levels of federal penitentiaries may include offenders who suffer various forms of physical handicap; and

WHEREAS Citizens' Advisory Committees are mandated to ensure that all offenders are afforded equitable treatment within the prison populations, to the extent possible;

THEREFORE BE IT RESOLVED that all Citizens' Advisory Committees, in close cooperation with CSC management, direct their attention in the months and years ahead to the particular physical and social needs of offenders who experience limitation in their activities due to the condition of aging, disability or serious illness.

4. ***RESOLUTION RE:*** **ILLICIT DRUG USE IN INSTITUTIONS**

CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES OFFER THE FOLLOWING COMMENTS:

We will vigorously support any CSC initiative to better control the introduction and use of illicit drugs in any facility under the jurisdiction of CSC

We would welcome any review of current CSC drug policies and procedures and suggest that such a review might benefit by redirecting some of the current focus from the criminal justice system to the associated social and health issues

We believe that the community at large should be made more aware of the CSC initiatives in the area of controlling the use of illicit drugs in federal institutions. It is within the CACs' mandate, in cooperation with CSC, to initiate community dialogue.

THEREFORE BE IT RESOLVED that Citizens' Advisory Committees urge the Correctional Service of Canada, as a matter of priority, to:

I. ***Initiate an immediate review of current CSC substance abuse policies and procedures, which include a greater focus on the health and social aspects of illicit drug, use;***

II. ***Support Citizens' Advisory Committees in developing ways and means of facilitating . open dialogue with community groups and inmate groups for the purpose of providing timely information regarding the security and programs initiatives that CSC has in place to combat introduction and use of illicit drugs in institutions. Furthermore input as to how this problem might be dealt with more effectively should be sought from leaders within the community.***

5. **RESOLUTION RE:** ***TEMPORARY VOLUNTARY REASSIGNMENT OF WORK FOR PREGNANT WOMEN WORKING IN PRISON ENVIRONMENTS***

Having read the document on pregnant women working in prison environments, prepared by local 10180 at Joliette Institution for women, and having engaged in lengthy discussion with regards to this issue, Citizens' Advisory Committees make the following recommendation:

WHEREAS women working in a prison environment experience danger, potential risk, and fear for their child; and

WHEREAS the difference between the provisions applicable to pregnant women working under federal jurisdiction at a federal institution and those applicable to pregnant women (nurses, officers, etc.) working under provincial jurisdiction in a federal institution is unfair;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Correctional Service of Canada apply its guiding principles and strategic objectives, as expressed in the five core values of its Mission, and allow pregnant women working in institutions under federal jurisdiction to take temporary voluntary reassignment of work with salary so that they may live without unnecessary risk and complete their pregnancies.

6. **RESOLUTION RE:** ***WOMEN INCARCERATED IN MALE INSTITUTIONS***

BACKGROUND:

WHEREAS the isolation or segregation of women inmates is prejudicial to their rehabilitation and reintegration,

THEREFORE BE IT RESOLVED that all federally sentenced women be incarcerated in institutions exclusively for women, and that the **CCRA** ***explicitly provide for this.***

7. **RESOLUTION RE:** ***MAINTAINING THE INDEPENDENCE OF CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES***

WHEREAS the responsibilities of an escort require taking sides; and

WHEREAS persons providing escort services are identified by clients and the community as a partner, supporter and friend of the inmate; and

WHEREAS the by-laws governing the CACs specify that CSC employees and persons working for the CSC on contract cannot be members of a CAC; and

WHEREAS the responsibilities of a volunteer providing services directly to inmates require taking sides; and

WHEREAS the CACs must be objective and independent; and

WHEREAS any perception of bias and/or conflict of interest will taint not only the individual serving as an escort or as a contract worker or volunteer providing services directly to inmates, but also all CACs; and

WHEREAS it is vital that CACs not only be independent and objective, but also be *seen* to be independent and objective at all times; and

WHEREAS CAC members are independent and impartial representatives of the Canadian public, and are familiar with the federal correctional process, we suggest that they be appointed as members of boards of inquiry at both the regional and national levels;

THEREFORE BE IT RESOLVED that members of Citizens' Advisory Committees not serve as escorts,

not provide programs and regular services directly as volunteers, and not be employed by the CSC as contractors with the exception of CSC Investigations and Board of Investigations.

8. RESOLUTION RE: *EDUCATION OF JUDGES, CROWN ATTORNEYS, DEFENCE LAWYERS AND PROBATION OFFICERS THROUGH VISITS TO INSTITUTIONS AND TRAINING/INFORMATION SESSIONS*

WHEREAS individuals are being sentenced, and people working in the justice system are assuming the availability of services from the CSC; and

WHEREAS these assumptions may affect the sentence; and

WHEREAS individuals may have to serve a longer sentence, or a sentence in a federal institution, because people working in the justice system lack information; and

WHEREAS the mission of the Citizens' Advisory Committees suggests that the CACs contribute to increasing the quality of the correctional process; and

WHEREAS the CACs liaise between the CSC, inmates and communities;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Citizens' Advisory Committees, in partnership with the Correctional Service of Canada, help educate judges, Crown attorneys, defence lawyers, probation officers and politicians through visits to institutions and training/information sessions.

9. RESOLUTION RE: *REINTEGRATION OF FEDERALLY SENTENCED WOMEN*

WHERAS the Correctional Service of Canada accepted "Creating Choices" as the model for its strategy for dealing with women offenders;

WHEREAS the Correctional Service of Canada has consistently recognized that reintegration of women offenders into society is premised on "low risk/high needs";

WHEREAS the Correctional Service of Canada has consistently recognized that reintegration strategy for women offenders must be distinct from the strategy for male offenders;

WHEREAS the process of reintegration of women into the community after sentence is as integral a component of a correctional strategy as the sentencing of women to correctional facilities;

WHEREAS regional women's facilities have been opened since 1996 and women offenders are faced with reintegration challenges on an ongoing basis;

WHEREAS the Correctional Service of Canada did not, at the time of the establishment of the regional women facilities, have in place a reintegration strategy unique to women offenders;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Correctional Service of Canada develop and implement a reintegration strategy specific to women offenders consistent with the Correctional Service of Canada's commitment to the philosophy of "Creating Choices."

10. *BE IT RESOLVED that a member of the National Executive of CAC in addition to their general duties as a member of the Executive be charged with specific responsibility for women offender issues.*

Memories of the 1999 National Annual Citizens' Advisory Committees' Conference

Moncton, New Brunswick - November 5-7, 1999

National CAC Executive Presentation

Break-out Session

Award of Appreciation
Lorraine Mathews, CAC member, Quebec Region, and Commissioner Ole Ingstrup, CSC

Presentation of Mural of Dorchester Penitentiary
Left to right: Alphonse Cormier, Deputy Commissioner, Atlantic Region, Jim Davidson, National Coordinator of the CACs program and the Honourable Claudette Bradshaw, Minister of Labour and Federal Coordinator on Homelessness.

Award of Appreciation
Joanne Goodrich, former CAC member, Atlantic Region, and Commissioner Ole Ingstrup, CSC

Plenary Session

Sharing thoughts
Paul Zann, CAC member, Atlantic Region, and Anne Malick, CAC member, Atlantic Region

el Correctional Service
Canada

Rapport annuel 1998-1999

ités
tatifs
oyens

ıdä

Table des matières

Mission 2

Message du président 3

Mot du directeur général 5

Rôle des Comités consultatifs de citoyens 7

Les origines des CCC 8

La structure organisationnelle des CCC 10

Objectifs nationaux des Comités consultatifs de citoyens 11

Rapport du Comité national de direction 12

Rapports régionaux

- Région des Prairies 14
- Région de l'Ontario 18
- Région du Québec 22
- Région de l'Atlantique 25
- Région du Pacifique 29

Rapport des présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes 34

Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens 36

Souvenirs de la Conférence nationale annuelle de 1999 des Comités consultatifs de citoyens 40

Comité de rédaction

Rowena Pinto, Secteur des communications et de la consultation, Service correctionnel du Canada (SCC)
Ron Warder, président national, Comités consultatifs de citoyens (CCC)
Patricia Cocksedge, présidente, CCC de la région du Pacifique
Sean Taylor, président, CCC de la région des Prairies
Frank Purvis, président, CCC de la région de l'Ontario
José Gariépy, président, CCC de la région du Québec
Luc Doucet, président, CCC de la région de l'Atlantique
Jim Davidson, coordonnateur national, SCC
Debbie Lemay, coordonnatrice régionale, région du Pacifique, SCC
Lyn Young, coordonnatrice régionale, région des Prairies, SCC
Marlene Montgomery, coordonnatrice régionale, région de l'Ontario, SCC
Francine Dufresne, coordonnatrice régionale, région du Québec, SCC
Sylvie Brunet-Lusignan, coordonnatrice régionale, région du Québec, SCC
Claudine Daigle, coordonnatrice régionale, région de l'Atlantique, SCC

Pour obtenir des exemplaires de cet imprimé :

Service correctionnel du Canada
Direction de la consultation et de la participation du public
Secteur des communications et de la consultation
340, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9

Tél. : (613) 996-8140
Téléc. : (613) 947-7320

Rapport annuel 1998-1999 des Comités consultatifs de citoyens
ISBN 0-662-65005-0
N° de catalogue JS 81-7/1999

Dans le présent document, la forme masculine, qui a valeur de genre neutre, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Mission

Mission des Comités consultatifs de citoyens

Par leur participation bénévole au processus correctionnel fédéral, les Comités consultatifs de citoyens contribuent à la protection de la société. En effet, grâce aux liens étroits qu'ils entretiennent avec le personnel du Service correctionnel du Canada, le public et les délinquants, ainsi qu'aux recommandations et conseils impartiaux qu'ils donnent, ils contribuent de cette façon à accroître la qualité du processus correctionnel.

Mission du Service correctionnel du Canada

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois tout en exerçant un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humanitaire.

Message du président

À l'échelle nationale, les Comités consultatifs de citoyens (CCC) ont connu une année très productive. Cette année a débuté par une première réunion nationale de planification qui a eu lieu à Victoria, en Colombie-Britannique. C'est lors de cette rencontre que les objectifs nationaux des CCC ont été présentés pour la première fois à l'organisation et que les membres des différentes régions du Canada ont élaboré des stratégies pour les atteindre. Après la réunion, les délégués ont rencontré leurs comités régionaux et locaux afin de leur expliquer ces plans et de mettre sur pied des initiatives appuyant l'orientation nationale. Cette année, les rapports régionaux des CCC font état des progrès accomplis dans la réalisation de chacun des objectifs nationaux.

En outre, les comités locaux ont été invités cette année à élaborer des objectifs en collaboration avec les directeurs des établissements qu'ils représentent. Ce processus a permis d'attirer l'attention sur les CCC et s'est avéré une méthode utile pour évaluer notre efficacité et passer en revue nos réalisations de l'année.

Les CCC continuent de jouer leurs rôles d'observateurs impartiaux, d'agents de liaison avec la collectivité et de conseillers auprès du Service correctionnel du Canada (SCC). Au cours de mes visites dans chacune des régions du pays, je suis toujours impressionné par les contributions des membres des CCC et le dévouement dont ils font preuve. Grâce à l'engagement des Comités consultatifs de citoyens, on peut affirmer que la participation indépendante du public à l'intérieur du Service correctionnel du Canada se porte fort bien.

Au Comité national de direction, nous avons vécu quelques changements au cours de la dernière année. Audrey Howarth, la présidente de la région de l'Ontario, a terminé son mandat, et sa participation enthousiaste nous manquera beaucoup. Audrey a largement contribué à l'évolution des CCC, tant sur le plan national que régional, et était connue dans toutes les régions du Canada. Luc Doucet, le président de la région de l'Atlantique, a quitté le Comité national de direction pour poursuivre sa carrière ailleurs et son absence sera certainement ressentie. Luc a également fait des contributions importantes à tous les paliers du réseau des CCC et a joué un rôle de premier plan dans la mise sur pied d'initiatives de liaison avec la collectivité. La dernière année a été assombrie par le décès de Walter Brown, un ancien membre du Comité national de direction, originaire du Nouveau-Brunswick. Walter était un véritable chef de file au sein des CCC des différentes régions du Canada et a travaillé à de nombreux projets dont tous les membres ont tiré avantage. À la fin de son mandat au Comité national de direction, Walter s'était trouvé un nouveau rôle auprès de nous, celui « d'aîné » ou de conseiller. L'organisation des CCC et l'ensemble du Service correctionnel du Canada sollicitaient souvent son avis. Il prenait toujours le temps d'échanger avec nous et sa présence nous manquera beaucoup.

Message du président

Les collectivités locales, le Service correctionnel du Canada et le gouvernement fédéral apprécient le travail qu'accomplissent les CCC. Le ministre et le commissaire ont tous les deux souligné ouvertement l'importance qu'ils attachent aux CCC et ont rappelé leur intention de leur maintenir leur appui. Lorsque José Gariépy (vice-président du Comité national d'évaluation) et moi-même nous sommes présentés devant le sous-comité parlementaire chargé de l'examen de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, nous avons été touchés par les nombreux commentaires positifs des députés. Au cours de leurs déplacements au Canada, à titre de membres de ce comité, ils ont eu l'occasion de constater l'importance des contributions faites par les CCC et ont exprimé le désir de nous appuyer dans notre mandat.

Le Comité national de direction bénéficie dans son travail de l'appui de Jim Davidson, directeur général, Consultation et participation du public, et des membres de son personnel : Rowena Pinto, Joanne Roy, Joanne Gallant et Troy Demers. Leur dévouement et le soutien qu'ils accordent au programme national des CCC sont très appréciés. Le Comité national de direction aimerait également reconnaître le travail de Kristi Redmond, agente de projet, qui a été promue à un nouveau poste cette année. Sa contribution des dernières années au sein de l'organisation des CCC est à la fois importante et durable et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Au cours de l'exercice à venir, les CCC tenteront de mieux définir leurs rôles et s'efforceront d'établir des pratiques plus cohérentes d'une région à l'autre. Notre efficacité dépendra dans une large mesure de la possibilité d'obtenir un appui constant et suffisant du SCC, tant aux paliers local, régional que national. C'est sur cet appui, et aussi sur le dévouement des membres des CCC à la grandeur du Canada, que nous comptons pour continuer de mobiliser les citoyens et les amener à collaborer avec le Service correctionnel du Canada dans les années à venir.

Ron Warder
Président national, Comités consultatifs de citoyens

Mot du directeur général

J'aimerais tout d'abord remercier chacun des bénévoles qui ont investi beaucoup de leur temps et de leur énergie pour aider le Service correctionnel du Canada (SCC) et, par le fait même, leurs concitoyens et concitoyennes. Les membres des Comités consultatifs de citoyens (CCC) sont très importants pour nous. Le travail bénévole que vous accomplissez est souvent très difficile, exige toujours beaucoup de temps et est rarement reconnu à sa juste valeur.

Lorsque je pense à l'année qui vient de s'écouler, je ne peux m'empêcher de constater que chaque geste que nous posons nous projette dans l'avenir et nous fait constamment progresser dans l'atteinte de nos objectifs. Les promesses contenues dans la vision du programme des Comités consultatifs de citoyens, au cours de la phase préparatoire de celui-ci, deviennent lentement réalité. Le Service espérait que les CCC deviennent d'importants agents de liaison dont le rôle serait de promouvoir un partenariat fructueux entre le Service correctionnel du Canada et les collectivités que nous desservons. Le SCC souhaitait que chaque établissement et chaque bureau de libération conditionnelle de district collabore avec un groupe représentatif de citoyens de la collectivité environnante. Ces citoyens seraient appelés à fournir des avis impartiaux à nos gestionnaires, à agir comme observateurs indépendants en périodes de crise et à nous servir de principaux agents de liaison à l'intérieur des collectivités dont ils sont les représentants. Aujourd'hui, en effectuant un retour en arrière, je me dois de constater que nous avons réalisé bon nombre de ces objectifs.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, notre direction et le Comité national de direction des CCC ont travaillé dur pour offrir aux gestionnaires des CCC et du SCC l'appui dont ils avaient besoin pour améliorer la façon dont les CCC s'acquittent de leurs trois rôles. Le mandat confié aux CCC n'est pas étranger au fait que le Service correctionnel du Canada est perçu comme l'un des meilleurs au monde. Les membres des CCC ont également réussi à accroître la confiance des citoyens canadiens à l'endroit du Service correctionnel en renseignant les collectivités sur les différentes façons dont le SCC contribue à prévenir la criminalité et à rendre nos collectivités plus sûres.

Grâce à la détermination dont ont fait preuve les membres des CCC et les employés du SCC, qui ont soutenu le travail des comités partout au Canada, le programme des CCC ne cesse de recueillir des éloges. En janvier 2000, le Bureau du Conseil privé

L'équipe de l'administration centrale
De gauche à droite : Elizabeth Rothwell, Joanne Roy, Joanne Gallant, Jim Davidson, Troy Demers et Rowena Pinto.

Mot du directeur général

a reconnu que ce programme figurait parmi les pratiques exemplaires de la fonction publique fédérale. Avant que le présent rapport soit envoyé sous presse, le programme aura mérité une reconnaissance internationale de l'International Association for Public Participation qui compte des membres dans 23 pays différents. À l'occasion de la conférence annuelle de cette organisation, qui aura lieu à Washington au début de mai 2000, le prix « Organization of the Year » (Organisation de l'année) sera remis au Service correctionnel du Canada en reconnaissance de l'importance qu'il attache à la participation du public et pour avoir mis sur pied le programme des Comités consultatifs de citoyens.

Inutile de dire que je suis fier du programme des Comités consultatifs de citoyens et de chacune des personnes qui y participe. Je suis également heureux d'annoncer que tous les bureaux de libération conditionnelle de district et tous les établissements du SCC collaborent maintenant avec un Comité consultatif de citoyens. Je suis bien entendu enchanté de tout ce que nous avons accompli ensemble.

Jim Davidson, directeur général,
Consultation et participation du public,
Secteur des communications et de la consultation

Rôle des Comités consultatifs de citoyens

Une grande partie de la crainte éprouvée par le grand public provient de son ignorance de ce qui se passe derrière les hauts murs des prisons. Ces établissements servent à l'incarcération des délinquants, mais ils découragent aussi les citoyens de participer à la vie des établissements et les détenus de prendre part aux activités du monde extérieur.
Rapport MacGuigan, 1977, p. 139

Réellement intéressés à contribuer de manière positive au processus correctionnel, les Comités consultatifs de citoyens (CCC) permettent à la collectivité d'être représentée auprès du Service correctionnel du Canada (SCC) et de dire ce qu'elle pense des principales interventions de ce dernier.

Le Service correctionnel du Canada estime que le rôle que jouent ces comités consultatifs communautaires dans chaque milieu l'incite à faire lui-même preuve d'intégrité et de transparence. Les organismes et les programmes correctionnels sont étroitement liés à la vie de la collectivité et ne peuvent exister en vase clos.

Compte tenu de leur mission, et étant composés de bénévoles qui sont représentatifs de la collectivité, les Comités consultatifs de citoyens jouent trois rôles principaux :

Conseillers : Les CCC fournissent des conseils au SCC concernant le fonctionnement des installations correctionnelles et leur incidence sur la collectivité. Les membres des CCC remplissent ce rôle en visitant régulièrement des établissements correctionnels, en se familiarisant avec les programmes correctionnels et en discutant sur place avec les gestionnaires, les employés et les délinquants.

Observateurs indépendants : Les membres des CCC agissent en tant qu'observateurs indépendants du déroulement des opérations quotidiennes du SCC. Ils aident le SCC à évaluer et à contrôler la qualité des soins fournis aux détenus, la surveillance exercée et les programmes offerts, conformément aux valeurs établies, aux textes législatifs ainsi qu'aux procédures et aux règlements en vigueur, tels que la Mission du SCC et la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*.

Les CCC agissent également en tant qu'observateurs indépendants lors de situations de crise au sein d'un établissement. Un compte rendu objectif de la situation par un membre de CCC peut avoir pour effet de pondérer la réaction du public et de situer l'événement dans son contexte. Les CCC peuvent expliquer les mesures prises pour corriger une situation et donner l'assurance que la sécurité de la collectivité demeure le critère prépondérant dans toutes les décisions que prend le SCC. Les membres des comités peuvent aussi, par la même occasion, informer la collectivité des problèmes reliés à la crise.

Agents de liaison : Comme ils assurent la liaison avec la collectivité, les CCC peuvent informer le public de ce qui se fait au sein du SCC, répondre aux préoccupations des citoyens et accroître l'appui de ces derniers au processus correctionnel. Ils font également connaître à la direction du SCC le point de vue de la collectivité sur les décisions stratégiques et les décisions prises en établissement.

Les origines des CCC

Depuis qu'ils ont été mis sur pied en 1965, les Comités consultatifs de citoyens (CCC) représentent l'intérêt des citoyens en contribuant à la qualité du service correctionnel fédéral au Canada et de ses programmes.

Les citoyens ont commencé à participer au processus correctionnel au début des années 1960, lorsque certains établissements fédéraux ont mis sur pied des comités de citoyens devant s'occuper de problèmes précis. À la même époque, le commissaire Allan McLeod (1960-1970), dans une directive du commissaire, avait recommandé de façon générale une plus grande participation des citoyens dans le cadre des CCC. Les premiers établissements à avoir mis sur pied des comités sont le camp de correction Beaver Creek en Ontario, le pénitencier de la Saskatchewan et l'établissement Matsqui en Colombie-Britannique.

L'élargissement des activités des CCC à l'échelle nationale a été lancé par la publication, en 1977, du *Rapport à la Chambre du Sous-comité sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada* (connu sous le nom de Rapport MacGuigan). Les auteurs de l'étude, qui faisait suite à des troubles sérieux survenus dans plusieurs établissements, ont affirmé la nécessité de faire intervenir des représentants des citoyens pour qu'ils observent et évaluent les politiques et les procédures correctionnelles.

Les auteurs du rapport recommandaient qu'un CCC soit établi dans chacun des établissements carcéraux (recommandation nº 49), et faisaient remarquer que les organismes correctionnels avaient toujours fonctionné dans l'isolement et que le grand public n'avait jamais été bien informé sur le système correctionnel ni sur le système de justice pénale. Le rapport décrivait ainsi l'apport des CCC au système correctionnel :

Quand ils sont bien structurés, les comités consultatifs de citoyens sont réellement utiles au Service canadien des pénitenciers (maintenant appelé Service correctionnel du Canada), car ils renseignent la population sur les réalités de la vie carcérale et aident le Service à prendre conscience de ses points faibles. [...] En résumé, le comité consultatif de citoyens aide le directeur de chaque établissement à organiser ses programmes à l'intérieur et à l'extérieur du pénitencier; en consultation avec les cadres supérieurs et les membres des comités de détenus, il aide le directeur à évaluer l'importance et la nature des activités requises.

Rapport MacGuigan, 1977, p. 139, 141

La première conférence nationale sur les CCC a eu lieu en 1978 à Ottawa. Puis, en 1979, la nécessité d'élaborer un plan national qui aurait des répercussions importantes à tous les niveaux du Service correctionnel du Canada (SCC) s'est imposée, et l'on a alors constitué le premier Comité national de direction. En 1980, lors de la troisième conférence nationale, les représentants

Les origines des CCC

des cinq régions du SCC ont établi une organisation nationale et des statuts qui renfermaient le premier énoncé de principes et les objectifs clairement établis des CCC.

Depuis la publication de l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada en 1989, les CCC et le SCC ont consolidé leur partenariat. Cette collaboration s'est vue renforcée dans la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (1992), qui prévoit que le Service doit faciliter « la participation du public aux questions relatives à ses activités ». Le SCC exige désormais que chacun des établissements et des plus gros bureaux de libération conditionnelle ait un Comité consultatif de citoyens.

En août 1998, les Comités consultatifs de citoyens se sont distingués au niveau international en remportant le prix *Chapter* de l'American Correctional Association dans la catégorie de la sensibilisation du public en reconnaissance de pratiques exemplaires et de l'excellence dans les services correctionnels. Le prix *Chapter* est la plus haute distinction décernée par l'organisme.

En janvier 2000, le Bureau du Conseil privé a reconnu que les Comités consultatifs de citoyens comptaient parmi les pratiques exemplaires de la fonction publique canadienne. En avril 2000, l'International Association for Public Participation a décerné au Service correctionnel du Canada le prix « Organization of the Year » en grande partie grâce à son programme des Comités consultatifs de citoyens.

Au fil des ans, les Comités consultatifs de citoyens ont fait une contribution importante à la qualité du système correctionnel et ont permis au Service correctionnel du Canada de fonctionner de manière efficace et transparente. En ce moment, environ 500 citoyens et citoyennes œuvrent au sein de quelque 65 CCC dans les différentes régions du Canada. Le SCC exige désormais que chacun des établissements et des bureaux de libération conditionnelle ait un Comité consultatif de citoyens.

Le rôle et l'importance des CCC au sein du système correctionnel du Canada ne cessent de s'accroître. S'ils continuent de bénéficier du soutien du public et du Service, les CCC maintiendront leur apport précieux au cours du nouveau millénaire.

La structure organisationnelle des CCC

Comités locaux

Les comités locaux et leur contribution aux installations qu'ils desservent restent l'élément fondamental d'un réseau efficace de citoyens bénévoles.

Les comités locaux sont normalement composés d'au moins cinq membres qui sont nommés par le sous-commissaire de la région. Tous les établissements et bureaux de libération conditionnelle du Service correctionnel du Canada (SCC) sont tenus de constituer un Comité consultatif de citoyens (CCC). C'est aux directeurs des établissements et aux directeurs des bureaux de libération conditionnelle qu'incombe la responsabilité de constituer les CCC et de voir à leur efficacité.

Les comités locaux se réunissent environ une fois par mois. On leur conseille vivement de tenir ces réunions dans l'installation représentée, afin que leurs membres puissent se familiariser avec l'établissement ou le bureau de libération conditionnelle en question et accroître leur visibilité auprès des délinquants.

Comités régionaux

Le président de chaque CCC (ou son délégué) est membre du Comité régional de direction de chaque région administrative du SCC (Pacifique, Prairies, Ontario, Québec et Atlantique). La responsabilité d'administrer le CCC régional incombe au président régional, ainsi qu'au coordonnateur des CCC de chaque administration régionale du SCC. Les comités régionaux de direction conseillent les sous-commissaires régionaux et leur personnel en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes du SCC à l'échelon régional.

Comité national de direction

Le Comité national de direction a pour mandat de coordonner les activités de tous les CCC au pays. Il présente au commissaire du SCC les recommandations des comités régionaux et locaux sur les politiques et les programmes du SCC.

Le président de chaque Comité régional de direction est membre d'office du Comité national de direction. Les membres de ce dernier élisent un président tous les deux ans et se réunissent trois fois par année. S'ajoutent également les téléconférences tenues une fois par mois et des communications par courrier électronique, grâce auxquelles une grande partie du travail peut être effectuée entre les réunions.

Objectifs nationaux des Comités consultatifs de citoyens

À l'automne 1998, les Comités consultatifs de citoyens (CCC) se sont fixé six objectifs nationaux qui, en orientant le travail des comités, devraient permettre d'en accroître l'efficacité. En novembre 1998, les CCC se sont réunis à Victoria, en Colombie-Britannique, dans le but d'élaborer des plans pour réaliser les objectifs nationaux. Le rapport de cette année fait état des progrès accomplis par chaque région en relation avec chacun de ces six domaines d'activités.

Le Comité national de direction croit que les objectifs suivants devraient constituer des priorités pour tous les Comités consultatifs de citoyens et qu'ils devraient être réalisés conjointement avec les comités régionaux de direction :

1. Veiller à ce que tous les Comités consultatifs de citoyens accomplissent effectivement leur mission en faisant en sorte que chaque comité examine les responsabilités et les paramètres relatifs au mandat des CCC et que tous les membres aient facilement accès à la version révisée du manuel d'orientation et à des brochures de promotion des CCC.

2. S'assurer que tous les CCC locaux répondent aux normes établies en ce qui concerne les membres actifs en encourageant le Service correctionnel du Canada à élaborer et à mettre en œuvre, après consultation auprès des CCC locaux, un plan de recrutement efficace pour les nouveaux membres des CCC.

3. Voir à ce que tous les Comités consultatifs de citoyens, afin de remplir leur rôle et d'atteindre leurs objectifs, mettent en application un plan continu d'orientation et de formation où l'accent sera mis plus particulièrement sur les questions relatives aux droits de la personne qui concernent les détenus, le personnel et le public.

4. Faire en sorte que les Comités consultatifs de citoyens accroissent leur visibilité et leur accessibilité au sein des collectivités locales, au moyen de séances de consultation publique et d'information, en veillant à ce que les membres des CCC soient perçus comme des observateurs bien informés, dignes de confiance et impartiaux du Service correctionnel du Canada.

5. Veiller à ce que tous les CCC définissent clairement leurs rôles et leurs objectifs à l'échelle locale et à ce qu'ils travaillent de concert avec les directeurs d'établissement et les directeurs de district à établir les attentes réciproques et le degré requis de soutien administratif.

6. S'assurer que tous les CCC locaux sont sensibilisés et participent davantage aux activités qui appuient les efforts du Service correctionnel du Canada en matière de réinsertion sociale.

Rapport du Comité national de direction

Le Comité national de direction des CCC a pour responsabilité principale de faciliter l'atteinte des objectifs nationaux des CCC dans chacune des cinq régions : le Pacifique, les Prairies, l'Ontario, le Québec et l'Atlantique. En plus de s'acquitter de ce rôle important, le Comité national de direction est intervenu sur plusieurs fronts et a participé à de nombreuses initiatives. L'année dernière, les membres du Comité national de direction ont pris en charge, en sus de leurs fonctions à titre de présidents des comités régionaux, différentes sphères de responsabilité (p. ex., les questions relatives aux femmes purgeant une peine fédérale, aux Autochtones et à la santé des détenus, ainsi que l'élaboration de politiques et de procédures).

Voici la liste des membres actuels du Comité national de direction et de leurs fonctions particulières :

Ron Warder
président national

José Gariépy
région du Québec,
vice-président

Sean Taylor
région des Prairies,
questions relatives aux Autochtones

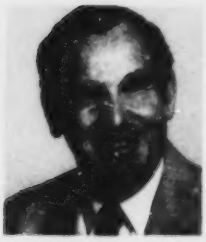

Frank Purvis
région de l'Ontario,
élaboration des politiques et des procédures

Luc Doucet
(jusqu'en janvier 1999),
région de l'Atlantique,
questions relatives à la santé des détenus

Patricia Cocksedge
région du Pacifique,
questions relatives aux femmes

Rapport du Comité national de direction

En ce qui concerne ces dossiers, le Comité national de direction a créé cette année un comité national, composé de tous les présidents de CCC rattachés à des établissements pour femmes purgeant une peine fédérale. Ce comité organise périodiquement des appels conférence et ses membres se rencontrent à la Conférence nationale. Le comité a été mis sur pied afin de donner aux présidents de CCC rattachés à des établissements pour femmes purgeant une peine fédérale la chance de mettre leurs « pratiques exemplaires » en commun et d'échanger sur leurs sujets de préoccupation. Le rôle de consultation que joue ce comité est précieux pour le Comité national de direction. L'an prochain, nous concentrerons nos efforts sur la création d'un réseau semblable, mais cette fois en ce qui concerne des questions relatives aux Autochtones.

Voici quelques-unes des autres réalisations du Comité national de direction au cours de l'année qui vient de s'écouler :

Présentation sur les CCC devant le sous-comité parlementaire chargé de l'examen de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*

Publication et diffusion du premier rapport annuel national des CCC au commissaire

Examen et préparation des procédures relatives aux demandes de participation à un CCC

Élaboration et exécution des préparatifs pour la Conférence nationale annuelle et la séance de travail de Moncton, au Nouveau-Brunswick, en novembre 1999

Réalisation d'une enquête sur l'appui des régions au CCC

Normalisation des rapports annuels locaux et régionaux

Élaboration d'un manuel d'orientation et de formation à l'intention des membres des CCC

Révision de la brochure et du dépliant sur la mission des CCC

Révision, toujours en cours, de la directive du commissaire nº 023 (Comités consultatifs de citoyens)

Aide à l'organisation des séances régionales de consultation publique dans différentes régions du Canada

Contact permanent avec le ministre et le commissaire du Service correctionnel du Canada

Au cours de l'année qui vient, nous nous efforcerons d'étoffer davantage notre rôle d'observateurs impartiaux et nous comptons également réviser en profondeur et distribuer le Manuel de ressources des CCC. Nous nous préparerons aussi pour notre seizième Conférence nationale qui aura lieu à Montréal, au Québec, en novembre 2000.

Rapports régionaux

Région des Prairies

« Prendre une orientation, c'est suivre des directives, définir cette orientation, c'est exercer un leadership, exercer un leadership, c'est fixer l'objectif à atteindre, atteindre cet objectif, c'est ***réussir.*** *»*

Sean Taylor

Président régional des CCC

« Les membres des CCC sont de précieux partenaires dont les efforts favorisent l'établissement de bonnes relations entre la collectivité et le Service correctionnel du Canada. Bénévolement, les membres des CCC consacrent de leur temps et de leur énergie à la réalisation de buts et d'objectifs dont bénéficient le SCC, la collectivité et le délinquant. Le dévouement de chacun des membres des CCC contribue à la qualité du processus correctionnel au Canada. »

Lyn Young

Coordonnatrice régionale, SCC-CCC

Comité régional de direction - Prairies

Sean Taylor, président du Comité régional de direction

Tom Huffman, vice-président du Comité régional de direction

Marge Nainaar, présidente, pénitencier de la Saskatchewan, établissement Riverbend, Bureau de libération conditionnelle de Prince Albert

Elizabeth Mills, présidente, établissement Bowden

Martin Hattersley, président, établissement Edmonton, Bureau de libération conditionnelle du district d'Edmonton

Darlene Rempel, présidente, Bureau de libération conditionnelle du district du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario

Brian Gushaty, président, établissement Drumheller

Joe Koopmans, président, établissement pour femmes Edmonton

Mary Stephenson, présidente, établissement Grande Cache

Grant Spiro, président, Bureau de libération conditionnelle de Calgary

Ron Pennycuick, établissement Rockwood

Jim Warner, président par intérim, Bureau de libération conditionnelle de Regina, Centre correctionnel communautaire Oskana

Roy Louis, président, Centre Pê Sâkâstêw

Bev Dubois, présidente, centre psychiatrique régional

Karen Bonesky, présidente, pavillon de ressourcement Okimaw Ohci

Le Comité des CCC de la région des Prairies, l'une des plus vastes régions géographiques du Service correctionnel du Canada, représente l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nord-Ouest de l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest. En tout, ce comité régional représente 13 établissements, quatre bureaux de district et 13 bureaux de libération conditionnelle. Une centaine de membres sont actifs dans la région. L'année qui vient de se terminer a été très occupée et très productive pour les CCC de la région des Prairies.

Région des Prairies

Objectif national nº 1

Le Comité régional a centré ses efforts sur l'examen des activités de chaque comité local afin de voir si celles-ci étaient conformes aux buts et aux objectifs définis par le Comité national de direction des CCC, ainsi qu'à la mission et au mandat des Comités consultatifs de citoyens. En soi, cet exercice a permis à chaque comité de faire ressortir ce qu'il avait déjà fait, ce qu'il était en train de faire et ce qu'il se proposait de faire dans l'avenir.

Objectif national nº 2

Certains CCC ont réussi à recruter des membres par différents moyens, le plus efficace étant celui du « bouche à oreille ». Un comité a fait paraître un avis de recrutement dans le journal, une méthode qui s'est révélée très fructueuse.

Objectif national nº 3

Les membres du Comité régional de direction ont suivi, en novembre 1999, une formation en gestion de crise, donnée par un membre du personnel du SCC. De plus, afin d'enrichir les connaissances des membres des CCC et d'améliorer leurs relations avec le personnel du SCC, des comités locaux ont invité périodiquement des membres du personnel du SCC à leurs réunions en leur demandant de leur faire de courts exposés sur leurs rôles et responsabilités respectifs. Parmi les visiteurs figuraient notamment des agents de correction et des représentants syndicaux.

Objectif national nº 4

L'un des objectifs pour l'exercice à venir est de préparer une trousse d'information du public, en collaboration avec les dirigeants du SCC de chaque établissement et bureau de libération conditionnelle. Cette trousse s'inspirera de celle préparée par le Centre psychiatrique régional, qui a eu beaucoup de succès et que le CCC continue d'utiliser lors des visites publiques et des présentations du midi dans les clubs philanthropiques. Elle a été préparée conjointement par les CCC et le SCC, et le mode de présentation retenue fait clairement ressortir le rôle de chaque groupe dans le processus correctionnel. Cette trousse s'est également révélée utile aux comités pour recruter de nouveaux membres.

Les CCC de la région des Prairies, en collaboration avec le SCC, ont participé à l'organisation de séances de consultation publique et de conférences sur la justice. En mars, le CCC du Bureau de libération conditionnelle du district de Winnipeg et du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario a organisé une assemblée d'information qui a suscité des réactions enthousiastes chez les participants. Cette expérience a permis de comprendre qu'à l'avenir, les médias devraient être utilisés plus efficacement afin de susciter davantage d'intérêt dans la population et de promouvoir les principes qui sous-tendent la réinsertion sociale des délinquants. Ce second aspect apparaît particulièrement pertinent puisque le public est généralement favorable au maintien des délinquants « sous les verrous ». Ce comité a également aidé à la production d'un bulletin d'information trimestriel, appelé *The Citizen Observer*, qui traite principalement du programme de formation de citoyens observateurs et des activités du CCC.

En septembre, les CCC de l'établissement Edmonton et du bureau de libération conditionnelle du district d'Edmonton ont tenu une séance de consultation publique dont le but était de renseigner les personnes présentes sur les services communautaires qui sont offerts pour faciliter la réinsertion sociale des délinquants mis en liberté.

Région des Prairies

Les conférenciers invités comprenaient des intervenants spécialisés en alcoolisme et toxicomanie, des conseillers du Family Centre et des membres du personnel de divers organismes qui offrent aide et soutien aux délinquants après leur élargissement. Un questionnaire d'évaluation remis aux personnes présentes a permis de constater que la rencontre avait été très appréciée. Grâce à ce questionnaire, les membres du comité ont recueilli de précieuses observations dont ils se serviront pour la planification de prochaines séances de consultation publiques.

En octobre, l'établissement Stony Mountain a tenu une séance de consultation publique qui tentait de répondre à la question suivante : « Qu'aimeriez-vous savoir au sujet de l'établissement Stony Mountain, de l'établissement Rockwood et du bureau de libération conditionnelle du district du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario ? » Des invitations avaient été envoyées aux politiciens locaux, aux élèves des écoles secondaires et aux membres de la collectivité de Stony Mountain. La population a bien répondu à l'appel; cependant, étant donné le caractère controversé de la rencontre sur le plan politique, il faudra peut-être songer à utiliser une autre approche pour permettre la participation des politiciens locaux.

Le CCC du Centre psychiatrique régional (CPR) a connu une autre année chargée. En septembre, la journée « portes ouvertes », qui chaque année permet d'accueillir la collectivité de Silverspring, et, en octobre, la campagne d'information dans les médias locaux, ont tenu les membres très occupés. Le comité a également fait des exposés devant des groupes du milieu, notamment un groupe d'aspirants policiers et un certain nombre d'organisations communautaires. Le CCC a aussi eu la possibilité de participer à la conférence de l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ), qui a eu lieu à Saskatoon, en septembre. Un kiosque d'information a été érigé à la conférence et de la documentation sur le CCC a été distribuée à des juges de paix, des juges, des avocats et des représentants des médias en provenance de toutes les régions du pays. La trousse d'information contenant des renseignements sur le SCC et le CCC a été remise au groupe de l'ICAJ venu visiter le CPR, et la démarche a été bien reçue.

Pratiques exemplaires

Au cours de la dernière année, la région des Prairies a organisé trois séances de consultation publiques ainsi qu'un certain nombre de journées « portes ouvertes ». Ces initiatives ont contribué à renforcer la présence des CCC dans la collectivité.

La majorité des CCC de la région des Prairies se sont fixé des objectifs locaux et ont élaboré des plans stratégiques en collaboration avec les dirigeants du SCC. Ces pratiques ont permis d'orienter les activités des comités, ont favorisé l'établissement de relations entre les membres des CCC et le personnel du SCC et ont fait ressortir la volonté des CCC de s'acquitter de leur mission et de leur mandat.

Les membres du CCC ont également participé à d'autres activités régionales; ils ont notamment assisté à des réunions de comités de l'extérieur chargés d'examiner les griefs des détenus, ils ont rencontré des détenus et des employés des établissements et ils ont pris part à l'organisation d'assemblées publiques locales. Ces dernières visaient à trouver des solutions aux problèmes que posent les évasions d'établissements à sécurité minimale ouverts depuis peu.

De nombreux comités ont profité de l'occasion pour tenir des réunions conjointes avec des CCC voisins et échanger sur les expériences et les méthodes d'information du public (et des membres des

comités) en ce qui concerne le processus correctionnel. Les journées d'opérations médiatiques et les journées « portes ouvertes », au cours desquelles le public est invité à assister et à participer à des événements, sont particulièrement fécondes.

Objectif national nº 5

Le défi proposé à chaque CCC de la région consistait à élaborer des buts et des objectifs adaptés aux besoins de son établissement ou de son bureau de libération conditionnelle, sans perdre de vue les buts et les objectifs nationaux déterminés pour tous les CCC.

Le Comité régional de direction, région des Prairies, a convenu d'une approche commune pour effectuer cet exercice. Chaque CCC de la région a passé en revue ses activités par rapport aux objectifs nationaux et à l'énoncé de mission des CCC. Cette démarche a permis de cerner les domaines dans lesquels il y avait place à l'amélioration et de définir les buts et objectifs de l'année à venir. Résultat de l'exercice, chaque CCC a élaboré un plan stratégique. Les aspects abordés dans ces plans tentaient de répondre aux questions suivantes : Que représente le CCC pour les délinquants, pour le personnel et pour la collectivité ? Quel est le rôle des membres du comité à l'intérieur de leur propre établissement ? Qui est responsable de la réalisation des objectifs locaux ? Les plans présentent un certain nombre de points communs, mais la plupart sont aussi uniques que les établissements auxquels ils se rattachent.

Ces plans sont les résultats des orientations de la région au cours de la dernière année; ils permettent à chacun des établissements et bureaux de libération conditionnelle d'affirmer sa propre identité tout en tenant compte de la mission, du mandat et des objectifs nationaux des CCC au cours des exercices à venir. Au regard de notre identité à l'échelon national, les plans locaux sont un atout supplémentaire puisque le public et les membres éventuels des comités ont non seulement la possibilité de se renseigner sur le rôle des CCC en général, mais aussi sur ce qu'ils font pour s'acquitter de ce rôle à l'échelon local.

Objectif national nº 6

Le nombre élevé de détenus appartenant aux Premières nations demeure un sujet de grande préoccupation dans la région des Prairies. Comme en témoigne la participation des Aînés autochtones aux plans correctionnels de la région et à la prestation des services, le SCC a déjà reconnu l'importance d'adapter le processus de réinsertion sociale à la culture autochtone afin d'en assurer l'efficacité. Dans chaque établissement, des Aînés autochtones jouent le rôle de conseillers et font partie de l'équipe de réinsertion sociale. De surcroît, deux établissements à sécurité minimale (l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes) ont été aménagés de façon à ce que le processus de ressourcement soit adapté à la culture des Premières nations. Les sueries et les terres sacrées, tant sur le territoire de l'établissement que dans la collectivité, sont devenues la norme dans toute la région des Prairies. Il arrive de plus en souvent que soient conclues, en vertu des articles 81 et 84 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, des ententes visant à permettre le retour de délinquants dans leurs collectivités d'origine. Le fait que ces collectivités soient éloignées des établissements continue d'être un obstacle de taille au processus de réinsertion sociale, mais le SCC poursuit ses efforts pour atténuer les problèmes de la distance et des déplacements.

Objectifs régionaux pour 1999-2000

- Au cours de l'exercice à venir, le principal objectif des CCC de la région des Prairies sera de finaliser la mise en forme des buts et objectifs de chaque CCC.
- Le deuxième objectif sera de commencer à préparer une séance d'information du public pour chaque établissement et chaque bureau de libération conditionnelle, une initiative conjointe du SCC et des CCC.
- Le troisième objectif consistera, en collaboration avec le SCC, à établir des liens avec la collectivité, et à renforcer ceux qui existent déjà, en organisant des présentations et des séances de consultation publiques.
- Un dernier objectif sera de prendre l'engagement de continuer à améliorer notre connaissance du processus correctionnel en multipliant les rencontres avec le personnel du SCC et avec les délinquants, afin d'en arriver à pouvoir parler du processus d'une façon qui ira dans le sens des efforts déployés par le SCC dans le domaine de la réinsertion sociale.

Rapports régionaux

Région de l'Ontario

« Comme je cède ma place à titre de présidente régionale, j'aimerais remercier les membres du Comité régional de direction de leur aide et de leur dévouement indéfectibles et souhaiter la bienvenue à Frank Purvis, le nouveau président régional. Je sais qu'il aura l'appui du nouveau Comité régional de direction, dont plusieurs membres ont travaillé à mes côtés au cours des deux dernières années. »

Audrey Howarth

Ex-présidente régionale des CCC

« La Région de l'Ontario remercie chacun des membres des CCC d'avoir accepté de sacrifier une partie de leur temps et de leur énergie pour participer aux activités de leurs comités respectifs. Leur dévouement et leur engagement sont très appréciés. »

Marlene Montgomery

Coordonnatrice régionale, CCC-SCC

Comité régional de direction - Ontario

Frank Purvis, président (depuis octobre 1999)

Kim Dunn, vice-présidente

Sharon Mitchell, sécurité maximale

Don Andrychuk, sécurité moyenne

Gloria French, sécurité minimale

Andrina Iliffe, Centre correctionnel communautaire Keele

Joan Gentles, Bureau de libération conditionnelle de Muskoka

Bon nombre des membres des Comités consultatifs de citoyens (CCC) de l'Ontario font une importante contribution à l'organisation nationale des CCC. Cette région compte 18 comités et 116 membres et continue de recevoir de nouvelles demandes de participation. Les comités sont de plus en plus tournés vers l'action et se fixent des buts et objectifs de tous genres. Cependant, il existe encore des différences dans la façon de comprendre en quoi consiste exactement les trois rôles des CCC, à savoir ceux de conseiller, d'observateur et d'agent de liaison; à titre de président régional, c'est un problème auquel je suis constamment confronté.

Région de l'Ontario

Objectif national nº 1

La région de l'Ontario a tenté de prendre des mesures pour que tous les comités locaux aient à leur disposition le Manuel de ressources des CCC et continuera de veiller à ce que le manuel et les brochures des CCC soient distribués et utilisés. Tel sera l'objectif d'une initiative spéciale dans la région de l'Ontario, qui cherchera à mieux faire comprendre les rôles des bénévoles des CCC. Au cours du prochain exercice, le Comité national de direction révisera le Manuel de ressources des CCC, afin de s'assurer que son contenu permet toujours d'offrir aux nouveaux membres des comités une orientation et une formation satisfaisantes.

Objectif national nº 2

La région de l'Ontario a été la première à concevoir un formulaire de demande de participation à un CCC et a joué un rôle de premier plan dans la promotion de son utilisation. En outre, afin de mieux faire connaître l'organisation des CCC, les personnes nouvellement nommées ont la possibilité de voir leurs noms et leurs photos publiés dans le journal local.

Objectif national nº 3

Nous avions espéré préparer un manuel d'orientation et de formation à l'intention des CCC; malheureusement, ce rêve ne s'est pas encore concrétisé car le manuel dont nous avions discuté, en 1998, à la réunion de planification des CCC à Victoria, n'est pas encore prêt. Le Comité régional de direction accorde une importance considérable à l'orientation et à la formation et continuera d'insister pour que cette question soit rapidement résolue.

Objectif national nº 4

Les comités locaux se sont montrés enthousiastes à l'idée de participer davantage aux activités d'information du public. Plusieurs événements ont été organisés afin d'informer la collectivité et de l'impliquer dans les efforts de promotion de la réinsertion sociale et de la justice réparatrice. Le Comité régional de direction a tenu deux consultations publiques sur la réinsertion sociale qui ont attiré une centaine de participants. À la suite de ces rencontres, les gens se sont montrés intéressés à former des cercles de soutien pour les délinquants récemment mis en liberté. Les participants aux consultations publiques ont exprimé le désir d'échanger plus longuement sur la réinsertion sociale et plus particulièrement sur les questions relatives à l'emploi, à la formation et au soutien que la collectivité devrait offrir aux familles des délinquants.

Des plaques d'identification des comités ont été fabriquées dans le but d'accroître la visibilité des CCC dans les établissements qu'ils représentent. Ces plaques seront apposées à l'entrée principale des établissements et des bureaux de libération conditionnelle afin d'informer le personnel et les visiteurs qu'il existe un Comité consultatif de citoyens dans l'établissement ou le bureau dans lequel ils se trouvent.

Objectif national nº 5

Des objectifs régionaux avaient été fixés pour l'exercice 1998-1999 et le Comité régional de direction les a presque tous atteints. Le Comité régional de direction a reconnu la nécessité de tenir une réunion annuelle pour les membres des CCC rattachés à des bureaux de libération

Région de l'Ontario

conditionnelle. La première réunion a eu lieu l'année dernière à l'établissement Grand Valley pour les femmes purgeant une peine fédérale, à Kitchener. La réunion de cette année a eu lieu expressément au Centre correctionnel communautaire Keele, à Toronto, dans le but de faire découvrir aux participants à quoi ressemble une maison de transition.

Il a été décidé de tenir la réunion annuelle du printemps des présidents de CCC en même temps que celle du Comité régional de gestion du SCC. À cette occasion, les membres des CCC ont pu entendre des exposés et rencontrer les gestionnaires à l'heure du déjeuner. Cette formule a remporté beaucoup de succès, car les membres des CCC ont eu la possibilité d'échanger avec les membres de l'équipe de gestion du SCC pour la région de l'Ontario.

Les comités des bureaux de libération conditionnelle et des établissements ont visité les différents établissements et se sont invités à leurs réunions respectives. On a encouragé tous les comités à tenir des réunions, à rédiger des procès-verbaux, à préparer des rapports annuels et à se fixer tout au moins deux ou trois buts et objectifs pour la prochaine année. La plupart des comités ont réussi à respecter ces engagements.

La région de l'Ontario est heureuse d'accueillir deux nouveaux comités – l'un au bureau de libération conditionnelle d'Ottawa et l'autre au bureau de libération conditionnelle de Hamilton. Ces comités ont fait preuve d'enthousiasme et de détermination en se définissant un rôle en un laps de temps aussi court. Le groupe d'Ottawa a déjà élaboré un plan stratégique quinquennal et espère réduire la récidive en convainquant le public d'accueillir les délinquants et d'établir une distinction entre les personnes en cause et les infractions qu'elles ont commises. Il est important d'axer le travail des membres de CCC rattachés à des bureaux de libération conditionnelle sur des tâches précises, car leur rôle est moins bien défini que celui des CCC rattachés à des établissements.

Pratiques exemplaires

Certains comités ont placé dans leurs établissements des boîtes à lettres qui ne sont accessibles qu'à leurs membres et aux délinquants, mettant ainsi à la disposition des détenus un moyen rapide et efficace pour les rejoindre.

Pour tenter de recruter de nouveaux membres, un comité d'établissement demandera à ses membres, à tour de rôle, d'amener un invité à sa réunion mensuelle.

Objectif national nº 6

Les comités participent à des projets de travail pour les délinquants et encadrent les familles des délinquants incarcérés depuis peu. Les membres du CCC rattaché au bureau de libération conditionnelle de London jouent également le rôle de comité consultatif pour le projet communautaire d'intervention auprès des libérés conditionnels du bureau de London, auquel participent cent surveillants bénévoles de liberté conditionnelle. Ce comité joue un rôle proactif dans l'information du public et croit que l'efficacité du système correctionnel est fonction de l'importance du soutien que lui accorde la population. En examinant certaines de ces activités, il apparaît évident que pour stimuler et maintenir l'intérêt de leurs membres, les CCC rattachés à des bureaux de

libération conditionnelle doivent faire preuve de créativité.

Les comités rattachés aux établissements, qui sont au nombre de onze, n'interviennent pas tous de la même façon; certains ont décidé d'accompagner les détenus à des conférences publiques et de faire la promotion de projets de travaux communautaires sans but lucratif pour certains délinquants. Un autre comité local prévoit élargir les groupes de travail bénévole afin d'intervenir auprès des délinquants à risque élevé. Un ou deux établissements ont organisé, à l'intention des délinquants, des cours de formation professionnelle en cannage de chaises, en premiers soins et en informatique.

Objectifs régionaux pour 1999-2000

- Élaboration d'un manuel d'orientation et de formation.
- Préparation d'un cours sur les questions relatives aux droits de la personne afin d'aider les membres des CCC à s'acquitter de leur rôle d'observateurs.
- Planification et animation d'événements publics et présentation d'exposés.
- Invitations au public à visiter les établissements et promotion de ces visites.
- Promotion de descriptions de travail à l'intention des membres des CCC.
- Utilisation continue du formulaire de demande de participation, dans le cadre des efforts déployés pour attirer de nouveaux membres, et appui constant au processus de nomination pour une période de deux ans ainsi qu'au processus de renouvellement de cette période.
- Activités bénévoles au musée du Service correctionnel du Canada à Kingston, consistant à accueillir les visiteurs, ce qui donne l'occasion de renseigner le public sur les CCC.
- Établissement d'un système viable pour recruter de nouveaux membres.

Enfin, comme il semble y avoir un certain manque d'homogénéité dans les attestations de sécurité des nouveaux membres, il faudrait modifier le nouveau formulaire de demande de participation à un CCC afin d'assurer un traitement adéquat de cette question par la Direction de la sécurité au SCC. Cela devrait constituer un objectif national. Il y aurait peut-être lieu de profiter de la révision du Manuel de ressources pour y ajouter un code d'éthique et une clause relative à la confidentialité.

Je suis satisfait de mes deux années à la présidence régionale – j'ai trouvé l'expérience à la fois stimulante et enrichissante. En tant que membre du Comité national de direction, j'ai parfois trouvé difficile de préparer tous les rapports exigés et d'assister à de très nombreuses activités.
J'espère que les Comités consultatifs de citoyens continueront de préserver leur intégrité, à titre d'organisme bénévole, de remplir leurs fonctions avec compassion et professionnalisme, d'accorder une importance égale aux besoins des délinquants, du personnel et de la direction et de respecter les exigences de reddition de comptes publics.

Rapports régionaux

Région du Québec

« Nous voulons saluer l'apport précieux de tous les bénévoles qui contribuent au succès de toutes nos activités. »
José Gariépy
Président régional des CCC

« Nous aimerions souligner l'engagement et la disponibilité des bénévoles membres des Comités consultatifs de citoyens dans la région du Québec. Leur contribution importante à la réalisation des objectifs du Service correctionnel du Canada fait d'eux de précieux partenaires. »
Sylvie Brunet-Lusignan
Coordonnatrice régionale, SCC-CCC
Francine Dufresne
Coordonnatrice régionale, SCC-CCC

Comité régional de direction - Québec

José Gariépy, président
Maurice Lavallée, vice-président
Pierre Dupuis, secrétaire
Mae Lafrance, directrice
Roger Dessureault, directeur

La région du Québec compte 12 Comités consultatifs de citoyens. Deux d'entre eux sont responsables de la liaison avec des établissements à sécurité minimale et des bureaux de libération conditionnelle de district. Plus de 70 membres sont actifs au sein de ces comités.

Région du Québec

Objectif national nº 1

Chaque Comité consultatif de citoyens a participé cette année à des réunions régionales lors desquelles les orientations et les objectifs de la région ont été discutés et adoptés, conformément au mandat des CCC.

Objectif national nº 2

Le recrutement de nouveaux membres demeure une priorité pour tous les Comités consultatifs de citoyens du Québec. Les méthodes utilisées à cette fin comprennent les suivantes : faire paraître des articles sur les CCC dans les hebdos régionaux ainsi que des annonces expliquant que les CCC sont à la recherche de bénévoles, et organiser des rencontres avec des clubs sociaux.

Nous estimons essentiel de veiller à ce que nos membres demeurent motivés; pour ce faire, il faut qu'ils se sentent efficaces et utiles. Chaque comité est autonome et participe périodiquement à des activités dans chacun des établissements. Dans notre région, l'une de nos forces est la diversité des activités des différents CCC locaux.

Objectif national nº 3

Le CCC du Centre régional de réception a organisé une séance de formation d'une journée sur des questions juridiques. Cette séance était ouverte à tous les membres des CCC de la région du Québec et mettait l'accent, entre autres, sur les aspects juridiques du travail des bénévoles à l'intérieur des établissements.

Objectif national nº 4

À l'établissement Montée Saint-François, le CCC, avec l'aide des autres Comités consultatifs de citoyens de la région, a commencé à préparer une séance de consultation publique sur la justice réparatrice. Cette rencontre se tiendra dans le cadre d'une plus vaste séance régionale auquelle la collectivité sera invitée à participer.

Pratiques exemplaires

Les membres des CCC du Québec ont fait paraître périodiquement des articles dans les hebdos régionaux dans le but d'accroître leur visibilité dans la collectivité et de recruter de nouveaux membres.

Le CCC de Québec a organisé pour ses membres une séance de formation sur les questions de droit se rattachant aux services correctionnels et plus particulièrement aux interventions d'un bénévole en milieu correctionnel.

À l'établissement Sainte-Anne-des-Plaines, des communiqués renseignant le public sur le Service correctionnel du Canada et sur les Comités consultatifs de citoyens paraissent périodiquement dans les hebdos régionaux. Des membres de ce CCC ont également participé à une opération « portes ouvertes » organisée par le district de libération conditionnelle Est-Ouest; à cette occasion, des membres du comité ont tenu un kiosque d'information pour faire connaître les réalisations du CCC local.

Région du Québec

Le Comité consultatif de citoyens de Sainte-Anne-des-Plaines a organisé, dans l'établissement, un dîner bénéfice auquel étaient invités les membres d'un club social de la région. Le repas était préparé et servi par des détenus.

Au cours du prochain exercice, la région du Québec organisera une série de forums auxquels participeront tous les CCC. Les objectifs de ces rencontres seront d'accroître la visibilité des CCC, d'informer le public et de le sensibiliser aux problèmes liés à l'incarcération et à la réinsertion sociale, ainsi que de favoriser le recrutement de nouveaux membres. Les colloques devraient porter sur la justice réparatrice, la santé des détenus et la réinsertion sociale.

Objectif national nº 5

Chaque comité a présenté ses objectifs au directeur de l'établissement ou du bureau de libération conditionnelle auquel il est rattaché. Une excellente collaboration a été établie entre les comités et la direction. L'année dernière, la région du Québec a réalisé un sondage auprès des directeurs, leur demandant d'indiquer comment ils percevaient le rôle des Comités consultatifs de citoyens et dans quels domaines, selon eux, les CCC pourraient faire les contributions les plus importantes. Nous tenons à préciser que les objectifs des comités correspondaient entièrement aux attentes exprimées par les directeurs des établissements ou des bureaux de libération conditionnelle.

Objectif national nº 6

À l'établissement Leclerc, l'un des membres du CCC rencontre les détenus une fois par semaine afin d'échanger avec eux sur le thème de la prévention du suicide.

À l'établissement Donnacona, le CCC a accordé son aide et son appui à la création d'un comité de bénévoles dans une maison de transition de la région de Québec.

À l'établissement Joliette, le CCC a rencontré les détenus dans chacune de leurs unités, en l'absence de membres du personnel, afin d'échanger avec eux sur leur vie en prison. Un rapport a par la suite été présenté à la direction. Certains membres du comité ont préparé et présenté aux détenus des séances d'information sur l'histoire du Québec et de la région de Lanaudière. Une documentation considérable a été réunie et mise à la disposition des détenus et des membres du personnel.

Objectifs régionaux pour 1999-2000

- Accélérer le recrutement et consolider l'effectif de chaque CCC.
- Donner à tous les membres des comités locaux l'occasion de dire comment ils conçoivent leur rôle et cerner les principaux problèmes auxquels ils font face dans leurs relations avec la direction, le personnel ou les délinquants.
- Organiser des séances de consultation publique au niveau régional sur la réinsertion sociale, la santé et la justice réparatrice.

Rapports régionaux

Région de l'Atlantique

« Les membres du Comité consultatif de citoyens de la région de l'Atlantique sont un bon exemple de 'citoyens engagés'. Ce sont des personnes dévouées et passionnées qui apportent un souffle nouveau au processus correctionnel canadien. J'aimerais exprimer à chacun d'eux mes plus sincères remerciements et les encourager à continuer d'être des leaders curieux, communicatifs et hautement motivés. »

Luc Doucet

Ex-président régional des CCC

« La région de l'Atlantique du Service correctionnel du Canada reconnaît l'excellente contribution que font les membres du Comité consultatif de citoyens, à titre de citoyens informés des activités correctionnelles, et tient à les remercier pour leurs nombreuses heures de travail bénévole. »

Claudine Daigle

Coordonnatrice régionale, SCC-CCC

Comité régional de direction - Atlantique

Luc Doucet, président (jusqu'en décembre 1999)

Robert Hallihan, vice-président

Anne Malick, présidente, établissement Nova

Susan Melanson, présidente, établissement Springhill

Siegfried Janzen, président, établissement Westmorland

Hema Chopra, présidente, Bureau de district de Halifax/Annexe du Centre Carlton

Ray Coleman, président par intérim, Bureau Saint John/Bureau de district de l'ouest du Nouveau-Brunswick

Susan Tobin, présidente par intérim, Bureau de district de Terre-Neuve et du Labrador

La région de l'Atlantique compte 65 membres de CCC au service de cinq établissements, de trois Centres correctionnels communautaires et de certains bureaux de libération conditionnelle. Un seul CCC dessert à la fois le bureau de libération conditionnelle de Moncton et l'établissement Westmorland. Les activités des CCC de la région de l'Atlantique sont orientées en fonction des objectifs nationaux des CCC.

Région de l'Atlantique

Objectif national nº 1

Tous les CCC locaux ont mené une étude visant à établir si leurs membres avaient à leur disposition le manuel d'orientation et les brochures de promotion des CCC, et s'ils étaient au courant de leurs responsabilités. Toute anomalie à cet égard a été corrigée.

Objectif national nº 2

En ce qui concerne le recrutement, les CCC s'efforcent d'être représentatifs des différents groupes culturels du Canada atlantique; ils ont d'ailleurs réussi à recruter un certain nombre de jeunes, d'Autochtones et d'Afro-canadiens. Le recrutement soutenu est une priorité dans la région.

Objectif national nº 3

Les différents CCC ont amélioré leurs programmes d'orientation à l'intention des nouveaux membres et ont offert à leurs membres de plus nombreuses occasions de participer à des cours de formation du SCC. Un plan de cours portant sur la gestion des situations d'urgence a été élaboré à l'intention des observateurs et leur sera offert au début du nouvel exercice. En outre, un groupe de membres des CCC participera au nouveau programme de formation des bénévoles du SCC, sous les auspices de la Division de l'aumônerie du SCC. Les membres du CCC de l'établissement Springhill et certains membres du CCC de l'annexe du Centre Carlton et du bureau de libération conditionnelle de Halifax ont participé à une séance de formation sur les relations avec les médias.

À la Conférence nationale annuelle des CCC, la région de l'Atlantique a offert à tous les délégués une séance de formation sur la façon d'organiser, avec succès, une séance de consultation publique. Plus de 60 participants ont assisté à cette séance qui a récolté des commentaires très positifs.

Objectif national nº 4

La période qui vient de se terminer (1998-1999) se caractérise par des avancées importantes dans le domaine de la sensibilisation du public au rôle et à la présence des CCC au sein de la collectivité. Bon nombre des CCC locaux se sont fixé des objectifs précis à cet égard. Soucieux d'accroître leur visibilité dans la collectivité francophone du Nouveau-Brunswick et, par ricochet, de susciter une plus grande participation de ce groupe linguistique à l'intérieur du système correctionnel, des CCC ont organisé deux séances de consultation publiques dans la région de l'Atlantique au cours du mois d'avril. La première portait sur la réinsertion sociale des délinquants sexuels et était parrainée par l'Université de Moncton, tandis que la seconde, sur le thème de la réinsertion sociale des délinquants dans la collectivité, était parrainée par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, situé à Campbellton. Un certain nombre d'initiatives ont été mises sur pied afin de mettre en valeur le rôle de liaison communautaire des CCC et d'accroître leur visibilité; ces initiatives comprenaient des consultations publiques, des débats radiophoniques et des conférences. Ces activités visaient également à rendre les collectivités plus réceptives à la réinsertion sociale des délinquants.

Des plans ont été élaborés afin de poursuivre les efforts visant à rendre les CCC plus visibles. À titre d'exemple, le pénitencier de Dorchester se propose d'inviter les conseils municipaux à venir visiter les environs de l'établissement et de profiter de l'occasion pour les renseigner sur les rôles et les activités de son Comité consultatif de citoyens.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu en juin, en même temps que la treizième réunion annuelle sur la prévention du crime, un événement qui réunit les intervenants et bénévoles œuvrant dans ce domaine au Canada Atlantique. En plus d'être, pour les participants, une occasion de se renseigner sur le sujet et de constituer des réseaux d'entraide, cet important événement leur a permis d'attester, symboliquement, de la place qu'occupent les membres des CCC dans l'ensemble de la communauté de la justice pénale. Lors de cette réunion, les participants ont reconnu la nécessité de créer trois nouveaux CCC dans la région. Des efforts ont donc été faits pour mettre sur pied un CCC au bureau de libération conditionnelle de Truro (Nouvelle-Écosse), au bureau de libération conditionnelle de Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) et au bureau de libération conditionnelle de Bathurst (Nouveau-Brunswick). Le SCC et les membres de ces collectivités ont démontré beaucoup d'intérêt pour les CCC. Ces nouveaux CCC devraient être en place et prêts à fonctionner au cours des prochains mois.

Le président régional a participé à la conférence de l'hiver 1999 de l'American Correctional Association, ce qui lui a permis de se renseigner sur les systèmes correctionnels d'autres pays ainsi que sur la participation de bénévoles de la collectivité. Il a profité de l'occasion pour faire connaître la mission, les rôles et les responsabilités des CCC.

Objectif national nº 5

Le président régional a déployé beaucoup d'efforts pour faciliter la communication entre les différents CCC et a continué de promouvoir la tenue de réunions conjointes. À cet égard, il a pris personnellement l'initiative d'assister à au moins une réunion mensuelle de chacun des CCC. Il a également entrepris, faisant en cela œuvre de pionnier,

Pratiques exemplaires

À titre de représentants de la collectivité et d'observateurs du système correctionnel, les membres des CCC sont souvent appelés, en périodes de crise, à jouer le rôle de porte-parole auprès des médias, faisant ainsi bénéficier le public d'un point de vue impartial sur les événements. Ils jouent également un rôle utile lors de la recherche d'un emplacement pour ériger un établissement correctionnel dans la collectivité ou du déménagement d'un établissement existant. Au cours de l'été 1999, un groupe de bénévoles qui voulait ouvrir, dans la collectivité de Dorchester, une résidence à l'intention des visiteurs des détenus, se sont butés à l'opposition du milieu; le CCC a alors pris l'initiative d'envoyer une lettre au rédacteur en chef du journal local, l'enjoignant de faire contrepoids aux arguments avancés par les opposants au projet. Les autres médias de la collectivité ont emboîté le pas et offert aux membres du CCC l'occasion de présenter l'autre côté de la médaille.

Le CCC de l'annexe du Centre Carlton et du bureau de libération conditionnelle de Halifax donne priorité aux initiatives visant à aider directement les libérés conditionnels dans leur démarche de réinsertion sociale. Ils sont en train d'élaborer le projet *Friends of Offenders* (Les amis des délinquants) dont l'objectif est de jumeler des délinquants à des membres de la collectivité qui peuvent les aider à satisfaire leurs besoins essentiels, tout en établissant avec eux des relations amicales.

Région de l'Atlantique

d'améliorer la communication entre les CCC et la direction du SCC, en profitant de la réunion de juin du Comité régional de gestion pour présenter un aperçu des objectifs et des activités des CCC. Lors de cette réunion, les directeurs d'établissement et de district ont donné leur aval à l'initiative consistant à mener, auprès des gestionnaires du SCC, une enquête sur la question des CCC. Cette enquête a été réalisée pendant les mois d'été et a permis de réunir des renseignements qui seront précieux pour orienter les activités des CCC au cours de la période à venir.

Objectif national nº 6

Cette année, au Canada Atlantique, les membres des CCC ont eu l'occasion de participer à un certain nombre d'activités spéciales. La région de l'Atlantique a parrainé la quinzième conférence nationale annuelle des Comités consultatifs de citoyens, qui s'est tenue à Moncton du 5 au 7 novembre. En tout, 35 membres des CCC de la région de l'Atlantique se sont inscrits à la conférence.

Les personnes présentes ont pris part à des réunions en petits groupes de travail, ont entendu des exposés et assisté à des débats d'experts. Le dimanche matin, un débat particulièrement intéressant portait sur la réinsertion sociale des délinquants sexuels. Ce débat réunissait un spécialiste des « cercles de soutien », un agent de la GRC, un membre d'un CCC qui a œuvré dans le domaine des « cercles de soutien » et de la justice réparatrice, ainsi que le président régional des CCC de l'Atlantique qui avait déjà organisé, plus tôt cette année, une séance de consultation publique sur le thème de la réinsertion sociale, sans risque, des délinquants sexuels. Le groupe d'experts a tenté de cerner les difficultés et les réalités de la réinsertion sociale, en toute sécurité, des délinquants à risque élevé. Les propos des experts ont été bien accueillis par les participants et l'événement a été couvert par les médias locaux.

Objectifs régionaux pour 1999-2000

En septembre, une séance de planification stratégique, à laquelle ont participé deux membres de chaque CCC, a eu lieu à St. John's, à Terre-Neuve. Un expert-conseil de l'extérieur avait été embauché afin d'aider les membres des CCC à élaborer des plans stratégiques pour leurs comités locaux. La rencontre a permis de cerner quelques problèmes importants :

- Le manque de cohérence dans les activités de recrutement et d'orientation des membres.
- La nécessité de demeurer des observateurs indépendants du système correctionnel canadien.
- La nécessité de clarifier les rôles des CCC et d'établir des usages administratifs normalisés dans l'ensemble de la région.
- Le fait que les CCC doivent, en priorité, tenter d'accroître la participation aux activités de liaison entre les CCC et la collectivité.

C'est à partir de ces questions et priorités que les CCC locaux élaboreront des plans d'action au cours des mois à venir.

Rapports régionaux

Région du Pacifique

« Dans la région du Pacifique, les CCC travaillent en collaboration avec le SCC et la collectivité afin que le système correctionnel et de libération conditionnelle devienne plus universel. Comme le précise l'un des principes directeurs du groupe de travail sur la justice réparatrice de la région du Pacifique : " La mise en application de la loi devrait tout naturellement permettre d'établir des rapports qui favorisent le ressourcement, le respect, la compassion, la responsabilité et la sécurité." »

Patricia Cocksedge
Présidente régionale des CCC

« Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les CCC de la région du Pacifique ont eu recours à différents moyens pour continuer d'accroître leur niveau d'activité au sein des collectivités. Certains de leurs membres ont été conférenciers invités dans les écoles, ont participé à des assemblées publiques et ont assisté à des événements officiels du SCC, toujours dans le but de sensibiliser le public au rôle de plus en plus important qu'ils jouent auprès du Service correctionnel du Canada. Quelques séances de consultation publiques ont déjà été organisées et d'autres sont en voie de planification pour cette année. L'optimisme et l'enthousiasme dont font preuve les membres des CCC du Pacifique sont certainement un atout précieux pour le Service. »

Debbie Lemay
Coordonnatrice régionale, SCC-CCC

Comité régional de direction - Pacifique

Patricia Cocksedge, présidente

Ron Hardy, vice-président, établissements

John McLenahan, vice-président, libération conditionnelle

Fred Mills, directeur sans pouvoir décisionnel

Richard Lee, directeur sans pouvoir décisionnel

Il existe 13 CCC dans la région du Pacifique. L'été dernier, un CCC a été créé à Kelowna. Les CCC comptent une centaine de membres.

Région du Pacifique

Objectif national nº 1

Les CCC de la région du Pacifique rencontrent périodiquement l'administration et le personnel du Service correctionnel du Canada afin de vérifier leur compréhension des enjeux et préoccupations et ainsi jouer adéquatement leur rôle de conseillers auprès du SCC et d'agents de liaison avec la collectivité. Un certain nombre de CCC ont pris part au processus de consultation sur la révision de la directive du commissaire nº 023, intitulée « Comités consultatifs de citoyens ». Cette directive, qui fait actuellement l'objet d'un examen, énonce la politique du SCC en ce qui concerne l'administration des Comités consultatifs de citoyens, de même que l'étendue de leurs activités, par rapport au Service correctionnel du Canada.

En juin, le sous-commissaire du SCC pour la région du Pacifique, des directeurs d'établissements, des directeurs de districts et de nombreux membres des CCC ont participé à une réunion générale; les personnes présentes ont discuté, en table ronde, de questions touchant la participation efficace aux CCC ainsi que les communications. Nous avons examiné les niveaux d'engagement et les attentes du SCC ainsi que la nécessité d'obtenir une rétro-action sur les initiatives du SCC. Il est important que les membres des CCC soient en tout temps perçus comme des personnes objectives et impartiales; les échanges ont donc porté sur les notions de conflit d'intérêt et d'objectivité et les participants se sont demandé quelles personnes devraient ou ne devraient pas être invitées à se joindre à un CCC, compte tenu de leurs actions bénévoles ou de leurs activités professionnelles antérieures, ou de leurs antécédents en général.

L'objectivité a également été considérée en ce qui a trait aux activités auxquelles les CCC s'impliquent eux-mêmes, ce qui peut diminuer la perception, sinon la réalité, d'un observateur objectif. Ils se sont également interrogés sur les moyens qu'ils pourraient utiliser pour maintenir ou accroître le degré de motivation et d'intérêt des membres. Il a été aussi question de l'importance d'améliorer l'efficacité et l'efficience de nos moyens de communications. De plus, on a examiné les mesures qui pourraient être prises pour accroître les échanges d'information entre les CCC et le SCC. La rencontre a été suivie d'un déjeuner au cours duquel le personnel du SCC et les membres des CCC ont eu l'occasion de se rencontrer et de pousser plus loin les discussions lancées au cours de la réunion. L'intérêt de cette initiative a été unanimement reconnu et il y aurait lieu d'envisager la possibilité de tenir tous les ans une réunion de ce genre.

Objectif national nº 2

La majorité des CCC de la région du Pacifique ont opté pour une approche proactive en collaborant avec le SCC et la collectivité afin de recruter de nouveaux membres. Certains CCC ont étudié la composition démographique de la collectivité et ont invité des personnes faisant partie des groupes sous-représentés à se joindre au CCC. Les étudiants, les personnes âgées et les Autochtones forment trois groupes cibles de nombreux CCC. Les CCC de cette région sont particulièrement préoccupés par le fait qu'ils ne réussissent pas à attirer et à garder des membres autochtones, d'autant plus que les membres des Premières nations sont sur-représentés dans le système carcéral. Les initiatives de justice

réparatrice ont permis d'attirer de nouveaux membres. Un objectif commun des CCC est d'accroître leur efficacité de manière à susciter de nouvelles participations. À cet effet, les CCC ont réalisé un sondage d'autoévaluation, ont participé aux réunions régionales des CCC et à des activités conjointes collectivité-SCC, ont demandé à leurs membres de s'engager, ont rencontré des groupes communautaires, ont invité des conférenciers à leurs réunions et ont abordé publiquement des problématiques qui avaient été soulevées dans la presse ou lors de séances de consultation publique.

Objectif national nº 3

Les questions relatives aux droits de la personne ont été abordées de différences façons, dont les suivantes : réunion mensuelle avec les comités de détenus, assistance à des audiences de libération conditionnelle, participation à des réunions de planification de gestion, invitation à un conférencier membre du Regroupement canadien pour le bien-être des familles des prisonniers(ières) à faire une présentation à notre assemblée générale annuelle, rencontre avec du personnel syndical, invitation aux membres des groupes d'aide aux victimes à s'adresser aux CCC ou à en faire partie, recherche de renseignement sur les réactions de la collectivité à la mise en liberté de délinquants sexuels dangereux. Ce dernier aspect est particulièrement préoccupant, car ces réactions sont trop souvent négatives et font obstruction à des initiatives raisonnables et bien conçues, pouvant comporter des avantages aussi bien pour le délinquant que pour la collectivité.

Objectif national nº 4

En mars, le CCC de la région du Pacifique a tenu une séance de consultation publique sur le thème « Justice on Trial » (le procès de la justice). L'événement visait un double objectif : examiner des questions et préoccupations mettant en cause le Service correctionnel du Canada et trouver des façons de prévenir l'activité criminelle en aidant

Pratiques exemplaires

Le CCC du bureau de libération conditionnelle de la vallée du Fraser s'efforce de calmer les inquiétudes de la collectivité concernant l'arrivée de nombreux délinquants violents au Centre correctionnel communautaire Sumas, à Abbotsford, où ils sont assignés à résidence. Pour ce faire, les membres du CCC :

- travaillent en collaboration avec le SCC afin de transformer trois des bâtiments sur le terrain en résidences pour les détenus âgés ou en phase terminale et les personnes qui leur dispensent des soins;
- participent aux travaux d'un comité consultatif chargé de déterminer quels délinquants peuvent être logés au Centre correctionnel communautaire Sumas;
- rédigent et envoient au rédacteur en chef des journaux locaux des articles portant sur les inquiétudes exprimées par la collectivité;
- rencontrent le public pour l'informer des initiatives mises de l'avant par le SCC pour assurer la sécurité au Centre correctionnel communautaire Sumas.

Le CCC de l'établissement à sécurité moyenne Matsqui est à mettre sur pied un programme pilote pour les écoles; ce programme, intitulé « Just Another Number » vise à encourager les élèves à éviter l'activité criminelle. Il a reçu l'appui du district scolaire d'Abbotsfor yCC, des détenus de Matsqui, des services de probation de la jeunesse ainsi que de la police et des parents d'Abbotsford. Des vidéos d'une durée de cinq minutes *Finger Print Service # Could Be You* seront présentés aux élèves de septième, huitième et neuvième années.
Chaque séance de visionnement des vidéos sera suivie d'une présentation par un détenu et d'une période d'échange avec les élèves, au cours de laquelle on insistera sur l'importance de faire les bons choix. Les vidéos, portant sur le système d'empreintes digitales, permettront aux jeunes de découvrir à quoi ressemble réellement une journée dans la vie d'un détenu.

Région du Pacifique

les enfants et les familles qui vivent des situations difficiles, et de résoudre des problèmes d'apprentissage et de comportement avant qu'ils n'engendrent des actes criminels. Le symposium s'est également penché sur le rôle des médias. Un journaliste d'enquête de la radio de Radio-Canada était présent pour la journée et un court documentaire régional a été produit et diffusé après l'événement. La présidente régionale des CCC continue de traiter certains sujets dans la presse locale.

Les comités locaux ont pris part à un certain nombre d'activités. Ils ont notamment assisté à des cérémonies de remise de diplômes aux centres de ressourcement autochtones, ont établi des liens de collaboration avec les départements de criminologie de certaines universités, ont coordonné des journées « portes ouvertes » ainsi que des séances de consultation publique et y ont participé, ont pris part à l'élaboration de programmes en prévision d'exposés dans les écoles et devant des groupes communautaires, ont aidé à rédiger des communiqués, ont pris la parole devant des clubs philanthropiques, ont invité des politiciens à assister à des réunions, ont prononcé des conférences devant des étudiants du secondaire inscrits à des cours d'initiation au droit et ont collaboré avec le SCC, des collectivités et des organismes non gouvernementaux à la création de maisons de transition.

Objectif national nº 5

La plupart des CCC de la région du Pacifique se sont fixé, pour le prochain exercice, des objectifs qui correspondent aux rôles et objectifs définis à l'échelon des comités locaux. Tous les CCC ont rencontré à tous les mois le directeur de l'établissement ou du district, ou son représentant, ainsi que le personnel et les délinquants, dans le but de mieux comprendre les problématiques existantes et, partant, de cerner les aspects principaux sur lesquels devraient porter les discussions ou les interventions. Trois des CCC rattachés à un bureau de libération conditionnelle de la région existent depuis peu et s'efforcent actuellement de définir leurs propres champs d'intérêt et de compétence. La présidente régionale et la coordonnatrice régionale SCC/SCC ont l'intention d'aider ces CCC à se sentir plus à l'aise et à mieux jouer leurs rôles de conseillers et d'agents de liaison communautaire.

Objectif national nº 6

Lors de son assemblée générale annuelle de 1998, la région du Pacifique s'est fixé deux objectifs :
1) la surveillance des besoins et des réactions en matière de soins palliatifs
2) la réinsertion sociale des délinquants, en temps utile et en toute sécurité.

Les CCC de l'établissement à sécurité moyenne Mountain et du bureau de libération conditionnelle de la vallée du Fraser (Centre correctionnel communautaire Sumas) ont collaboré avec le SCC à la mise sur pied d'un programme d'aide qui a permis de déplacer des détenus âgés ou en phase terminale, et les personnes qui leur dispensent des soins, de l'établissement Mountain au Centre correctionnel communautaire Sumas. Les membres du CCC du bureau de libération conditionnelle de la vallée du Fraser siègent sur un comité qui détermine quels détenus seront acceptés au Centre correctionnel communautaire Sumas, ce qui leur permet d'aider ces derniers à faire des pas importants pour se rapprocher de la collectivité

tout en tenant compte des préoccupations de la collectivité concernant les personnes acceptées au Centre correctionnel communautaire Sumas. Grâce à ces deux initiatives, le grand nombre de délinquants violents hébergés au Centre correctionnel communautaire Sumas, où ils sont assignés à résidence, inquiète de moins en moins la population.

Dans un des établissements qui accueille de nombreux délinquants sexuels, le CCC a découvert qu'il était difficile de reclassifier les détenus et de procéder à leur réinsertion sociale parce qu'il s'agit de criminels notoires et parce que la collectivité s'oppose à ce qu'on leur attribue un niveau de sécurité moindre. Cette réaction s'explique en partie par la peur et en partie par le fait que la collectivité ne considère pas les établissements à sécurité minimale comme des endroits de châtiment ou comme un environnement sûr. Tant au palier local que régional, les CCC tentent d'aider la collectivité à comprendre qu'exception faite d'un petit nombre de délinquants logés à Sumas sur l'ordre de la Commission des libérations conditionnelles, les délinquants ne sont déplacés que si l'établissement de réception estime être en mesure de gérer adéquatement le risque qu'ils représentent. La situation est évaluée en tenant compte des inquiétudes très réelles des victimes en particulier et de la collectivité en général.

Trois CCC surveillent l'application du programme de placement à l'extérieur, l'objectif étant d'en avoir une meilleure compréhension afin d'être ensuite en mesure d'informer la collectivité de ses buts et avantages.

Tous les CCC des bureaux de libération conditionnelle ont des membres qui visitent les maisons de transition, assistent aux audiences de libération conditionnelle et se prononcent ouvertement en faveur de l'établissement de maisons de transition dans leurs collectivités, car ils connaissent les avantages d'une réinsertion sociale progressive. Une très forte proportion des détenues du Centre correctionnel pour femmes de Burnaby (CCFB) sont des femmes dont la libération conditionnelle a été révoquée par suite d'infractions aux conditions de la libération plutôt que par suite de nouvelles accusations. Au CCFB, le Comité consultatif sur l'échange de services réclame de meilleurs services correctionnels qui devraient permettre d'obtenir un plus grand appui de la collectivité et, en général, des ressources plus importantes pour aider cette population à faible risque dont les besoins sont élevés.

Objectifs régionaux pour 1999-2000

Lors de notre assemblée générale annuelle, en septembre 1999, quatre objectifs régionaux ont été retenus.

- Continuer de surveiller la réinsertion sociale des délinquants.
- Continuer de surveiller les besoins en soins palliatifs et de longue durée à l'intérieur du système carcéral.
- Promouvoir de bonnes communications entre les CCC et les organisations d'aide aux victimes.
- Mieux renseigner le public sur la responsabilité qu'ont les collectivités de favoriser le développement intellectuel et social des enfants ainsi que l'instauration d'une justice économique et sociale qui aura pour effet de prévenir la criminalité.

Rapport des présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes

Depuis nombre d'années, des membres de Comités consultatifs de citoyens (CCC) déplorent le fait que les femmes purgeant une peine fédérale n'aient pas beaucoup d'occasions de profiter de bons services correctionnels, comme c'est le cas pour leurs homologues de sexe masculin. Cette injustice est attribuable à la fois au fait qu'elles sont trop peu nombreuses, ce qui a des répercussions sur les ressources qui leur sont affectées et sur leur placement, et aux circonstances souvent particulières qui les ont amenées à à avoir des démêlés avec la justice. Comme en témoigne le document *La création de choix : le rapport du groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale*, la construction de cinq nouvelles prisons pour femmes, le rapport Arbour, la nomination d'une sous-commissaire pour les femmes et la décision récente de fermer la Prison des femmes à Kingston, le Service correctionnel du Canada (SCC) a réussi, en quelques années seulement, à faire de grands pas en direction de services correctionnels plus justes et plus équitables pour les femmes. Un nombre croissant de membres de CCC veillent à ce que ce dossier continue de progresser tant pour le bénéfice des femmes purgeant une peine fédérale que pour celui des collectivités dans lesquelles ces femmes reviendront vivre un jour.

À l'automne 1997, lors de l'assemblée générale annuelle des Comités consultatifs de citoyens, des membres de CCC des différentes régions du pays, rattachés à des établissements où des femmes sont logées, ont décidé de se rencontrer de manière informelle afin d'échanger sur leurs préoccupations communes et leurs pratiques exemplaires. Ces discussions non officielles se sont poursuivies l'année suivante entre les présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes jusqu'à ce qu'ait lieu la réunion nationale de planification des CCC à Victoria. À cette occasion, un groupe de travail, dont faisaient partie des membres de CCC rattachés à des établissements accueillant des délinquantes, a demandé que l'on donne un caractère officiel au processus de discussion. Avec l'aide de Jim Davidson, coordonnateur national des CCC, et de Nancy Stableforth, sous-commissaire pour les femmes, des rencontres sous forme de téléconférences ont été organisées à l'intention des personnes qui président les CCC des établissements pour femmes. En outre, le Comité national de direction a pris des mesures pour que chaque réunion nationale prévoit des groupes de travail ou des séances d'information s'intéressant plus particulièrement aux délinquantes sous responsabilité fédérale. À la conférence nationale annuelle, qui a eu lieu à Moncton en novembre 1999, Nancy Stableforth s'est jointe au groupe de discussion sur les délinquantes afin d'informer les CCC des nouvelles initiatives et de faire écho à toutes les préoccupations d'ordre national.

Deux préoccupations principales, discutées au cours de la dernière année, ont fait l'objet de résolutions à l'assemblée nationale annuelle.

Rapport des présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes

Ces propositions avaient trait au logement des femmes dans les établissements pour hommes et à la réinsertion sociale des délinquantes. En ce qui concerne la seconde question, nous reconnaissons que le SCC tient compte des besoins particuliers des femmes qui reviennent dans la collectivité, mais nous sommes également d'accord avec le Comité de travail sur les droits de la personne qui soutient que la situation de nombreuses femmes mises en liberté dans la collectivité demeure exceptionnellement difficile et, que dans la pratique, la situation s'améliore lentement. Cette question sera l'un de nos principaux sujets de discussion au cours du prochain exercice.

On a également fait remarquer que, dans le milieu du travail, la majorité des emplois exigeaient des connaissances de base en informatique, connaissances auxquelles n'ont pas accès bon nombre des détenues des établissements pour femmes. Nous entendons suivre de près les progrès qui seront réalisés en ce domaine.

Nous espérons avoir l'occasion de travailler en collaboration avec le SCC et ses organismes partenaires au cours de l'année à venir afin de favoriser le retour harmonieux des femmes dans la collectivité.

Patricia Cocksedge

Patricia Cocksedge
Membre du Comité national de direction
Questions relatives aux femmes purgeant une peine fédérale

Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

Au cours de l'automne 1999, les Comités consultatifs de citoyens (CCC) des différentes régions du Canada ont été invités à rédiger des résolutions sur des questions ayant trait à l'administration du Service correctionnel du Canada (SCC) ou des CCC. Ces résolutions ont ensuite été mises aux voix à l'échelon régional. Les résolutions adoptées dans les régions ont fait l'objet d'un vote à la séance de travail national des CCC, qui a eu lieu immédiatement avant la conférence de Moncton, en novembre. Ces résolutions sont transmises au commissaire sous forme de recommandations dans le présent rapport annuel; elles ne constituent cependant pas des politiques établies. Voici les résolutions que les délégués votants des CCC ont jugé d'importance nationale :

1. **RÉSOLUTION RELATIVE À *LA CONSULTATION SUR LES POLITIQUES ET LES PLANS NATIONAUX, RÉGIONAUX ET LOCAUX***

ATTENDU QUE l'objectif de la politique énoncée dans la directive du commissaire nº 023 (Comités consultatifs de citoyens) est de « garantir que les citoyens sont consultés au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de programmes relatifs aux détenus... »;

ATTENDU QUE les CCC ont notamment pour rôle « d'aider et de conseiller le directeur, au besoin, en faisant des observations sur l'élaboration des politiques et des plans nationaux et régionaux »;

ATTENDU QUE le paragraphe 5.d.(2) de la directive du commissaire nº 200 (Cadre des politiques organisationnelles) précise que les politiques doivent être élaborées « à partir d'opinions exprimées dans le cadre de consultations menées en temps opportun auprès de tous les intéressés »;

IL EST RÉSOLU QUE le SCC et les CCC s'engagent à tenir des consultations sérieuses sur les politiques et les plans ayant une incidence directe sur l'établissement ou le bureau de libération conditionnelle local ainsi que sur la collectivité où ils se trouvent, et ce avant leur mise en œuvre, à l'échelle nationale, régionale ou locale. Le but visé est de permettre d'exprimer les préoccupations et les questions de la collectivité afin que les CCC soient en mesure « d'aider et de conseiller le directeur quant à la mise en œuvre des politiques et des plans nationaux, régionaux et locaux, en particulier ceux qui concernent la collectivité » (par. 10. b. de la DC nº 023).

2. **RÉSOLUTION RELATIVE AU *PARRAINAGE D'UNE SEMAINE NATIONALE DES COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS***

ATTENDU QUE le Conseil national de direction des Comités consultatifs de citoyens s'est fixé pour objectif d'assurer à ces derniers, au moyen de séances de consultation publique et d'exposés devant public, une plus grande visibilité et accessibilité dans les collectivités afin que leurs membres soient perçus comme des observateurs renseignés, fiables et impartiaux du Service correctionnel du Canada;

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada, comme en fait foi l'un de ses objectifs

stratégiques, a toujours à cœur de faire participer la collectivité et des professionnels de l'extérieur à l'élaboration et à la prestation des programmes;

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens ont pour objectif de servir de lien de communication avec la collectivité en interagissant de manière active avec le personnel du Service correctionnel du Canada, le public et les délinquants;

IL EST RÉSOLU QUE le Service correctionnel du Canada et le Comité national de direction des CCC parrainent la célébration, partout au Canada, d'une semaine de sensibilisation qui permettra aux CCC de se faire connaître à l'échelle nationale et leur donnera l'occasion d'établir des contacts avec des organismes communautaires locaux pouvant être intéressés à inviter des membres de comités à leur présenter des exposés sur leur travail.

3. **RÉSOLUTION RELATIVE À *L'AMÉLIORATION DES SOINS PRODIGUÉS AUX DÉLINQUANTS ÂGÉS ET HANDICAPÉS***

ATTENDU QUE, depuis quelques années, le nombre de délinquants atteignant un âge avancé augmente parmi la population de tous les établissements fédéraux, quel que soit leur niveau de sécurité;

ATTENDU QUE tous les établissements fédéraux sont appelés à héberger des délinquants souffrant de handicaps physiques;

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens ont pour mandat de veiller à ce que tous les détenus soient traités équitablement dans toute la mesure du possible;

IL EST RÉSOLU QUE tous les Comités consultatifs de citoyens, en étroite collaboration avec les cadres du SCC, se penchent, au cours des mois et des années à venir, sur les besoins physiques et sociaux particuliers des délinquants dont les activités sont restreintes en raison de l'âge, de handicaps ou de maladies graves.

4. **RÉSOLUTION RELATIVE À *LA CONSOMMATION DE DROGUES ILLICITES DANS LES ÉTABLISSEMENTS***

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS :

Nous appuierons vigoureusement toute initiative du SCC visant à renforcer la lutte contre l'introduction et la consommation de drogues illicites dans les établissements relevant de la compétence du SCC.

Nous verrions d'un très bon œil que soit mené un examen des politiques et des procédures actuelles du SCC en matière de lutte contre la drogue; nous estimons qu'un tel exercice serait bénéfique car il amènerait le système de justice pénale à s'intéresser aussi aux problèmes sociaux et de santé associés à la consommation de drogues.

Nous croyons que la collectivité devrait généralement être mieux informée des initiatives du SCC dans le domaine de la lutte contre la consommation de drogues dans les établissements fédéraux. Il fait partie du mandat des CCC d'engager le dialogue avec les collectivités, en collaboration avec le SCC.

IL EST RÉSOLU que les Comités consultatifs de citoyens pressent le Service correctionnel du Canada de mettre en œuvre, en priorité, les mesures suivantes :

I. ***Entreprendre immédiatement un examen des politiques et des procédures actuelles du SCC en matière de lutte contre la drogue, en prenant soin de faire une plus large place à l'étude des répercussions de la consommation des drogues illicites sur la santé ainsi que des problèmes sociaux qu'elle engendre;***

II. ***Appuyer les Comités consultatifs de citoyens dans leur recherche de moyens visant à favoriser un dialogue ouvert avec les organismes communautaires et les groupes de détenus, pour faire en sorte qu'ils soient informés dans les meilleurs délais des initiatives en matière de sécurité ou de programmes mises en place par le SCC pour lutter contre l'introduction et la consommation de drogues illicites dans les établissements. De plus, chercher à obtenir des idées et commentaires des dirigeants locaux quant aux moyens à mettre en œuvre pour résoudre ce problème de manière plus efficace.***

5. **RÉSOLUTION RELATIVE AU *RETRAIT PRÉVENTIF DES FEMMES ENCEINTES TRAVAILLANT EN MILIEU CARCÉRAL***

Après avoir pris connaissance du dossier sur les femmes enceintes travaillant en milieu carcéral préparé par le syndicat local nº 10180 de l'établissement Joliette pour femmes, et après avoir longuement discuté de la question, les Comités consultatifs de citoyens formulent la recommandation suivante :

ATTENDU le danger, le risque potentiel ainsi que la crainte pour leur enfant que vivent les femmes enceintes travaillant dans le milieu carcéral;

ATTENDU le caractère injuste de l'écart qui existe présentement entre les dispositions s'appliquant aux femmes enceintes relevant de l'autorité fédérale et travaillant dans un établissement fédéral et les dispositions s'appliquant au personnel féminin (infirmières, agentes, etc.) relevant de l'autorité provinciale et travaillant dans un établissement fédéral;

IL EST RÉSOLU que les Comités consultatifs de citoyens recommandent au Service correctionnel du Canada de mettre en application les principes directeurs et les objectifs stratégiques énoncés dans les cinq valeurs fondamentales de sa Mission, et de permettre aux femmes enceintes travaillant dans les établissements fédéraux de se prévaloir de mesures de réaffectation volontaire temporaire, avec salaire, afin qu'elles puissent vivre et mener à terme leur grossesse sans courir de risque inutile.

6. **RÉSOLUTION RELATIVE AUX *DÉLINQUANTES INCARCÉRÉES DANS DES ÉTABLISSEMENTS POUR HOMMES***

HISTORIQUE :

ATTENDU QUE l'isolement et la ségrégation des détenues ont un effet préjudiciable sur leur réadaptation et leur réinsertion sociale;

IL EST RÉSOLU que toutes les femmes purgeant une peine fédérale soient incarcérées dans les établissements aménagés exclusivement à leur intention et que la* Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition *contienne une disposition explicite à cet effet.

7. **RÉSOLUTION RELATIVE AU *MAINTIEN DE L'INDÉPENDANCE DES COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS***

ATTENDU QUE le rôle d'accompagnateur oblige en quelque sorte à choisir le camp des détenus;

ATTENDU QUE les personnes offrant des services d'accompagnement sont perçues par la clientèle et par la collectivité comme des partenaires, des supporters et des amis du détenu;

ATTENDU QUE les règlements administratifs qui régissent les Comités consultatifs de citoyens précisent que les employés du SCC et les personnes qui travaillent à contrat pour le SCC ne peuvent être membres d'un Comité consultatif de citoyens;

ATTENDU QUE le rôle d'un bénévole dispensant des services directs aux détenus l'oblige en quelque sorte à choisir le camp des détenus;

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens se doivent d'être objectifs et indépendants;

ATTENDU QUE toute perception de partialité ou de conflit d'intérêt souillera non seulement la réputation de l'agent accompagnateur ou de l'employé contractuel ou bénévole qui dispense des services directs aux détenus, mais aussi celle de tous les Comités consultatifs de citoyens;

ATTENDU QU'il est essentiel que les Comités consultatifs de citoyens soient non seulement indépendants et objectifs, mais qu'ils soient également *perçus*, en tout temps, comme indépendants et objectifs;

ATTENDU QUE les membres des Comités consultatifs de citoyens sont des représentants indépendants et impartiaux de la population canadienne et qu'ils connaissent bien le processus correctionnel fédéral, nous suggérons qu'ils puissent être nommés membres de commissions d'enquêtes, aussi bien à l'échelon régional que national.

IL EST RÉSOLU QUE les membres des Comités consultatifs de citoyens ne jouent pas le rôle d'agents accompagnateurs, ne participent pas directement et bénévolement à l'exécution des programmes et à la prestation des services ordinaires et ne soient pas embauchés par le SCC à titre d'employés contractuels, sauf pour prendre part à des enquêtes ou à des comités d'enquête du SCC.

8. **RÉSOLUTION RELATIVE AUX *VISITES DES ÉTABLISSEMENTS ET AUX SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION À L'INTENTION DES JUGES, DES PROCUREURS DE LA COURONNE, DES AVOCATS DE LA DÉFENSE ET DES AGENTS DE PROBATION***

ATTENDU QUE les intervenants du système de justice présument que les personnes condamnées à des peines d'emprisonnement pourront se prévaloir des services offerts par le Service correctionnel Canada;

ATTENDU QUE cette présomption peut avoir une incidence sur la peine imposée;

ATTENDU QUE certaines personnes peuvent avoir à purger une peine de plus longue durée ou à purger leur peine dans un établissement fédéral parce que les intervenants du système de justice sont mal informés;

ATTENDU QUE la mission des Comités consultatifs de citoyens donne à penser que les CCC contribuent à accroître la qualité du processus correctionnel;

ATTENDU QUE les CCC servent de liens entre le Service correctionnel Canada, les détenus et les collectivités.

IL EST RÉSOLU QUE les Comités consultatifs de citoyens, en partenariat avec le Service correctionnel du Canada, contribuent à la sensibilisation des juges, des procureurs de la couronne, des avocats de la défense, des agents de probation et des politiciens en organisant à leur intention des visites des établissements ainsi que des séances de formation ou d'information.

9. **RÉSOLUTION RELATIVE À *LA RÉINSERTION SOCIALE DES FEMMES PURGEANT UNE PEINE FÉDÉRALE***

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a accepté de s'inspirer du rapport La création de choix pour élaborer sa stratégie d'intervention auprès des délinquantes;

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a toujours reconnu que le processus de réinsertion sociale des délinquantes tenait compte compte du fait que celles-ci présentaient un risque faible et avaient des besoins élevés;

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a toujours reconnu que la stratégie de réinsertion sociale à l'intention des délinquantes devait être distincte de celle à l'intention des délinquants;

ATTENDU QUE que le processus de réinsertion sociale des femmes au sein de la collectivité, à la fin de leur peine, fait partie intégrante d'une stratégie correctionnelle au même titre que la condamnation d'une femme à purger une peine dans un établissement correctionnel;

ATTENDU QUE les établissements régionaux pour femmes sont ouverts depuis 1996 et que les délinquantes sont continuellement confrontées à des problèmes de réinsertion sociale;

ATTENDU QUE, lors de l'ouverture des établissements régionaux pour femmes, le Service correctionnel du Canada n'avait pas encore élaboré de stratégie de réinsertion sociale distincte pour les délinquantes;

IL EST RÉSOLU que le Service correctionnel du Canada élabore et mette en œuvre une stratégie distincte de réinsertion sociale pour les délinquantes, conformément à la philosophie énoncée dans le rapport La création de choix, à laquelle il souscrit.

10. ***IL EST RÉSOLU qu'un membre du Comité national de direction des CCC se voit attribuer, en sus de ses fonctions générales habituelles, la responsabilité particulière de suivre les dossiers relatifs aux délinquantes.***

Souvenirs de la Conférence nationale annuelle de 1999 des Comités consultatifs de citoyens

Moncton, Nouveau-Brunswick, du 5 au 7 novembre 1999

Présentation du Comité national de direction

Réunion en petits groupes

Prime d'appréciation
Lorraine Mathews, membre du CCC, région du Québec et Ole Ingstrup, commissaire, SCC

Présentation de la murale du pénitencier de Dorchester
De gauche à droite : Alphonse Cormier, sous-commissaire, région de l'Atlantique, Jim Davidson, coordonnateur national du programme des CCC et l'honorable Claudette Bradshaw, ministre du Travail et coordonnatrice fédérale du Groupe de discussion sur les sans-abri

Prime d'appréciation
Joanne Goodrich, ancien membre du CCC, région de l'Atlantique et Ole Ingstrup, commissaire, SCC

Séance plénière

Échange d'idées
Paul Zann, membre du CCC, région de l'Atlantique, et Anne Malick, membre du CCC, région de l'Atlantique